

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

AVIS DE CONVOCATION

DESTINATAIRES : Membres du Conseil d'éducation
Madame Josée Eagle

EXPÉDITRICE : Direction générale

OBJET : **133^e séance ordinaire du Conseil d'éducation du DSFS**

DATE : Le mercredi 12 novembre 2025

HEURE : **18 h 30**

LIEU : *École Louis-J.-Robichaud, 435, rue Main, Shediac
ou via la plateforme Teams*

Les personnes suivantes sont convoquées :

Président du Conseil :	Monsieur Michel Côté
Vice-président du Conseil :	Monsieur Raphaël Moore
Conseillères et conseillers d'éducation :	Madame Line Thibodeau Madame Christine Noël Monsieur Eric Macfie Madame Amélie Caissie Madame Caroline Le Bouthillier Monsieur Matthieu LeBlanc Madame Isabelle Landry-Sonier Madame Monique Mazerolle Madame Fannie Fournier
Membre de l'administration du DSFS :	Madame Monique Boudreau, directrice générale Monsieur Jean-Luc Thériault, directeur des relations stratégiques
Secrétaire de la séance :	Madame Josée Eagle

- 17 h 15 – 17 h 45 : *souper*
- 17 h 45 – 18 h 30 : *session de travail*
 - *Situation transport scolaire et AGV*
 - *Directive accommodements religieux*
- 18 h 30 – 21 h 30 : *réunion publique*

NOTE : *Les membres qui seront dans l'impossibilité d'assister à la séance sont priés d'en informer sans tarder, madame Josée Eagle ou madame Monique Boudreau au 506.227.9842 ou par courriel à : josee.eagle@nbed.nb.ca ou monique.boudreau2@nbed.nb.ca.*

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président fera un effort de sensibilisation à chacune des réunions du Conseil pour reconnaître le territoire traditionnel autochtone non-cédé sur lequel l'école est construite ainsi que les liens possibles avec les communautés autochtones à proximité. Pour reconnaître le territoire, l'affirmation suivante est acceptée :

« Les écoles du Nouveau-Brunswick, incluant les écoles du District scolaire francophone Sud, sont construites sur les territoires traditionnels non-cédés des peuples Mi'kmaq, Wolastoquiyiks et Passamaquoddy ».

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Mise en contexte

Un projet d'ordre du jour est proposé pour considération et adoption par les membres du Conseil d'éducation.

Documentation

Le projet d'ordre du jour

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le jeudi 12 novembre 2025

Lieu de la rencontre : École Louis-J.-Robichaud, 435 rue Main, Dieppe
ou via la plateforme Teams

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (132^e réunion – 8 octobre 2025)
 - 4.1 Questions découlant du procès-verbal
5. Politiques
 - 5.1 Méthode de gouverne
 - a) comité de la planification des installations scolaires
 - b) comité de la gouvernance et des politiques
6. Vérification du rendement du Conseil
 - 6.1 Révision et auto-évaluation de la Révision 1.0 - *Engagement général*
 - 6.2 Révision et auto-évaluation de la Politique 1.1 - *Style de gouverne*
7. Vérification du rendement de la direction générale
 - 7.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0 – *Politique des finalités*
 - 7.2 Révision de la Politique 4.0 – *Politique des finalités*

Participation publique et Pause

8. Points d'information de la direction générale
 - 8.1 Rapport financier – DSFS
 - 8.2 Rapport financier – CED
 - 8.3 Résultats à l'évaluation de la petite enfance
 - 8.4 Pression budgétaire 2026-2027
9. Agenda automatique
 - 9.1 Tableau de bord équilibré (TBÉ) 2025-2026
10. Points d'information de la présidence
 - 10.1 Conseil de la jeunesse
 - 10.2 Congrès et AGA de la FNCSF 2025 (retour)
11. Affaires nouvelles
12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
13. Levée de la séance

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Mise en contexte

Les membres sont invités à signaler s'ils ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'ordre du jour.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

4. Considération et adoption du procès-verbal (132^e réunion – 8 octobre 2025)

Mise en contexte

Le 8 octobre 2025, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 122^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal est déposé pour adoption à la présente assemblée.

Documentation

Le procès-verbal de la 132^e assemblée ordinaire du CED est annexé.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

132^e assemblée ordinaire

Le mercredi 8 octobre 2025

Procès-verbal de la 132^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le 8 octobre 2025, de 18 h 58 à 20 h 14 au local 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud, 435 rue Main, Shediac et par l'entremise de la plateforme Microsoft Teams.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Line Thibodeau	Sous-district 1	Présentiel
Christine Noël	Sous-district 2	Présentiel
Eric Macfie	Sous-district 3	Présentiel
Amélie Caissie	Sous-district 4	Présentiel
Caroline Le Bouthillier	Sous-district 5	Présentiel
Matthieu LeBlanc	Sous-district 6	Présentiel
Isabelle Landry-Sonier	Sous-district 7	Présentiel
Monique Mazerolle	Sous-district 8	Présentiel
Michel Côté	Président, sous-district 9	Présentiel
Raphaël Moore	Vice-président, Sous-district 10	Présentiel
Fannie Fournier	Élève-conseillère (2025-2026)	Présentiel
Personnel du DSFS	Titre	Présences
Monique Boudreau	Directrice générale et secrétaire du CED	Présentiel
Jean-Luc Thériault	Directeur des relations stratégiques	Présentiel
Nadine Cormier-Dupuis	Directrice exécutive à l'apprentissage	Virtuel
Josée Eagle	Adjointe exécutive à la direction générale	Présentiel
Philippe Lavoie	Spécialiste en soutien technologique	Présentiel
Invités	Titre	Présences
Chantal Varin	Directrice générale de l'association francophone des parents du Nouveau-Brunswick	Présentiel

Présentations : Chantal Varin, DG de l'association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

Madame Chantal Varin, DG de l'association francophone des parents du Nouveau-Brunswick s'est joint à la rencontre pour faire une courte présentation aux membres des nouveautés que l'AFPNB offre.

L'association des parents soutient les familles acadiennes et francophones en offrant informations, accompagnement et ressources pour les choix éducatifs et le développement des enfants.

Un centre d'information communautaire aide les parents, incluant les nouveaux arrivants, et oriente vers des services adaptés. Les Conversations entre parents favorisent l'échange, le partage d'expérience et le renforcement du pouvoir d'agir.

Des trousse et outils sont développés pour appuyer les conseils d'administration de parents et promouvoir le bien-vivre ensemble dans les écoles et garderies.

Le Carrefour des parents à Richibouctou offre activités, accompagnement et services communautaires avec une gouvernance participative. Une infolettre et un service d'information juridique complètent l'accompagnement des familles.

L'ouverture officielle du Carrefour est prévue le 18 octobre.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

132^e assemblée ordinaire

Le mercredi 8 octobre 2025

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président, monsieur Michel Côté, a ouvert la séance à 18 h 58 en souhaitant la bienvenue à tous les membres du Conseil qui se sont joints à cette réunion publique. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone non cédé.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Les membres se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion.

2025-10-08 - CED - DSFS - 1338

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Raphaël Moore, Isabelle Landry-Sonier)

Unanimité

L'ordre du jour se lira comme suit :

Présentation de Chantal Varin, DG de l'association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
 3. Déclaration de conflits d'intérêts
 4. Considération et adoption du procès-verbal (131^e réunion – 17 septembre 2025)
 - 4.1 Questions découlant du procès-verbal
 5. Politiques
 - 5.1 Méthode de gouverne
 - a) Politique 1.6 – Principes et structure des comités du Conseil (1.6.7.5 - Activation du comité de sélection – poste de DG)
- Participation publique et Pause
6. Points d'information de la direction générale
 - 6.1 Rapport financier – DSFS
 - 6.2 Rapport financier – CED
 - 6.3 Données du Tableau de bord équilibré (TBÉ) de 2024-2025 et autres données trimestrielles
 - 6.4 Portrait des comportements de santé chez les jeunes du N.-B.
 7. Points d'information de la présidence
 - 7.1 Conseil de la jeunesse
 - 7.2 Retour sur la retraite du CED
 - 7.3 Suivi des rencontres avec les députés et ministres concernant les projets urgents en infrastructure
 8. Affaires nouvelles
 9. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
 10. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts ne fut déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal (131^e assemblée ordinaire – 17 septembre 2025)

Le 17 septembre 2025, les membres du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud se sont réunis pour leur 131^e assemblée ordinaire. Un procès-verbal a été déposé pour adoption

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

132^e assemblée ordinaire

Le mercredi 8 octobre 2025

lors de la présente réunion. M. Michel Côté a demandé que quelques ajustements mineurs soient apportés à la structure des propositions.

2025-10-08 - CED - DSFS – 1339

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 121^e assemblée ordinaire du CED tel que modifié. (Raphaël Moore, Isabelle Landry-Sonier)

Unanimité

4.1 Questions découlant des procès-verbaux

Pour faire suite aux sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 131^e assemblée ordinaire, le président a commencé par rappeler que lors de la dernière rencontre, le manque de conducteurs d'autobus scolaires et les difficultés de recrutement avaient été discutés. Une lettre a été envoyée à la ministre afin de demander une rencontre de travail pour identifier des solutions.

Madame Monique Boudreau a ensuite précisé qu'une trentaine de nouveaux conducteurs ont été recrutés et que des sessions de formation sont prévues en novembre et décembre. Une équipe sera mise en place pour assurer le suivi et la formation continue.

En ce qui concerne le menu halal, une correspondance a été reçue de l'école l'Odyssée. Une réponse a été transmise, et les parents du réseau des cafétérias communautaires devraient recevoir une communication sous peu lorsque les ajustements au menu seront effectués.

5. Politiques

5.1 Méthode de gouverne

a) Politique 1.6 – Principes et structure des comités du Conseil (1.6.7.5 - Activation du comité de sélection – poste de DG)

Le président a souligné qu'une lettre annonçant la retraite imminente de la directrice générale avait été reçue. En réponse, un comité de sélection a été créé pour entamer le processus de relève.

Madame Monique Boudreau a été reconnue pour ses nombreux accomplissements depuis son arrivée en 2013, notamment la croissance de 5 000 élèves, l'intégration d'un nombre important d'élèves issus de l'immigration et la gestion de la pandémie. Son leadership a permis d'améliorer la prise de décision grâce à une meilleure utilisation des données et des procédures rigoureuses. Sous sa direction, plusieurs initiatives pédagogiques ont été mises en place, telles que la création du Conseil de la jeunesse, le développement de projets innovants avec le projet S'entr'Apprendre, et l'instauration de processus de gestion formelle assurant la rigueur et l'imputabilité au sein du district. Les relations avec le personnel et les élèves ont également été saluées, témoignant de son engagement à soutenir l'innovation pédagogique et à garantir la qualité de l'éducation dans toutes les écoles.

Un processus de transition, sera mis en place avec l'assurance que la nouvelle direction pourra être accompagnée par Madame Boudreau afin d'assurer une continuité dans la gestion et les projets du district.

Participation publique

Il n'y a eu aucune intervention du public.

PAUSE

Les micros et vidéos de la session virtuelle sont fermés pendant la pause. L'enregistrement de la séance est alors interrompu.

6. Points d'information de la direction générale

6.1 Rapport financier – DSFS

En raison des nombreuses modifications apportées au budget en fin d'année scolaire ainsi que l'augmentation importante de la population étudiante durant la période estivale, il n'est pas encore possible de présenter un rapport financier. Un rapport à jour sera disponible à la prochaine réunion du Conseil en novembre.

7.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier du CED en date du 3 octobre 2025 a été présenté aux membres du Conseil.

2025-10-08 – CED – DSFS – 1340

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du CED en date du 3 octobre, 2025 tel qu'il a été présenté. (Matthieu LeBlanc, Caroline Le Bouthillier)

Unanimité

6.3 Données du Tableau de bord équilibré (TBÉ) de 2024-2025 et autres données trimestrielles

Madame Nadine Cormier-Dupuis s'est joint virtuellement et a présenté les données du T3 et les résultats d'apprentissage en maternelle et au primaire, montrant que 71 % des enfants ont atteint le profil attendu et que 475 sur 613 ont progressé d'un niveau grâce aux interventions.

L'engagement et la réussite des élèves de la 5^e à la 12^e année montrent une légère amélioration, avec 56 % en 2^e année et 66 % en 3^e année. Les tests de compétence en numératie et en lecture/écriture affichent respectivement 75 % et 72 % de réussite, avec un appui supplémentaire disponible pour les réévaluations.

L'accompagnement du personnel en littératie structurée couvre 86 % des enseignants de la maternelle à la 5^e année, et les compétences pour soutenir les élèves issus de l'immigration sont passées de 34 % à 50 %.

Sur le plan de la culture et du bien-être, 10 écoles ont progressé sur l'indice de résilience et 68 % des élèves ont un lien significatif avec un adulte. De plus, 79 % des élèves du secondaire ont participé à au moins une expérience en milieu de travail ou communautaire.

Enfin, les élèves doivent réussir les tests TCL et TCN pour obtenir leur diplôme, et un accompagnement adapté est offert selon les besoins individuels. Les interventions en classe et le soutien du personnel portent leurs fruits, mais des efforts demeurent nécessaires pour améliorer l'engagement et la réussite des élèves, notamment ceux issus de l'immigration.

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

132^e assemblée ordinaire

Le mercredi 8 octobre 2025

Madame Annick Gaudet présentera les données de la petite enfance à la prochaine réunion en novembre.

6.4 Portrait des comportements de santé chez les jeunes du N.-B.

Madame Monique Boudreau a présenté les données issues du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick concernant les comportements de santé des jeunes, notamment l'activité physique, le sommeil, le temps d'écran et l'usage de substances. Les résultats montrent des tendances comparables à la moyenne canadienne, avec certaines variations régionales. Ces informations, disponibles sur le site du Conseil de la santé, permettent également de consulter les résultats par district scolaire et par école.

Ces données sont utilisées dans les écoles pour alimenter les profils et soutenir la planification des interventions liées aux politiques et finalités éducatives.

7. Points d'information de la présidence

7.1 Conseil de la jeunesse

Madame Fannie Fournier n'avait pas de mise à jour concernant le Conseil de la jeunesse. Celui-ci se réunira prochainement et un compte rendu sera présenté lors de la prochaine réunion.

7.2 Retour sur la retraite du CED

Le Conseil a tenu sa retraite annuelle, au cours de laquelle les discussions et les réflexions ont été particulièrement fructueuses. Les conseillers ont eu l'occasion d'échanger sur plusieurs sujets d'importance, notamment le Plan d'éducation de 10 ans, l'encadrement de l'intelligence artificielle et la politique des Finalités.

7.3 Suivi des rencontres avec les députés et ministres concernant les projets urgents en infrastructure

Monsieur Michel Côté a recommandé que le Conseil réitère ses quatre projets prioritaires afin de souligner leur importance capitale et d'affirmer le désir du District scolaire francophone Sud de voir ces projets se concrétiser.

2025-10-08 – CED – DSFS – 134

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre à la ministre de l'Éducation réitérant les quatre projets prioritaires en infrastructures scolaire. (Eric Macfie, Monique Mazerolle)

Unanimité

9. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté.

10. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

CONSEIL D'ÉDUCATION DE DISTRICT, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

132^e assemblée ordinaire

Le mercredi 8 octobre 2025

La prochaine réunion aura lieu le 12 novembre 2025 à l'école Louis-J.-Robichaud, à Shediac, à 18 h 30.

Un lien sera disponible à partir du [site Web du DSFS](#) pour les membres du public et les membres du Conseil qui se joindront à la réunion de façon virtuelle. Les ordres du jour, procès-verbaux et documents publics des réunions sont également publiés à cet endroit, sous l'onglet Conseil d'éducation.

13. Levée de la séance

Levée de la séance à 20 h 14.

Michel Côté
Président

Monique Boudreau
Secrétaire

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

4.1 Questions découlant du procès-verbal (8 octobre 2025)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 132^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 7.3 Suivi des rencontres avec les députés et ministres concernant les projets urgents en infrastructure: Pour faire suite à la proposition adoptée lors de la dernière réunion, une correspondance a été acheminée à la ministre de l'Éducation afin de réitérer les quatre projets prioritaires en infrastructures scolaire (*lettre ci-jointe*).

Correspondance

Aucune



District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

Envoie par courriel : claire.johnson@gnb.ca

Dieppe, le 16 octobre 2025

L'honorable Claire Johnson, M.A.L.
Ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

Objet : Rappel des priorités en matière d'infrastructures scolaires du District scolaire francophone Sud

Madame la Ministre,

Au nom du Conseil d'éducation (CED) du District scolaire francophone Sud (DSFS), je tiens à vous remercier pour votre présence à la rencontre du 22 septembre dernier, tenue à Moncton. Votre participation a été grandement appréciée par les membres du CED et a permis d'échanger de façon constructive sur les besoins urgents en matière d'infrastructures scolaires dans notre district.

Comme nous l'avons mentionné, le DSFS connaît une croissance soutenue de sa population étudiante dans plusieurs régions. Afin d'assurer un environnement d'apprentissage sécuritaire, adapté aux besoins de nos élèves et d'offrir un accès à une éducation francophone de qualité pour les familles ayant droit, le CED a établi quatre priorités en matière d'infrastructures :

La construction d'une nouvelle école M-8 à Riverview

La construction d'une nouvelle école secondaire à Moncton

L'agrandissement et des rénovations mi-vie à l'école Sainte-Anne à Fredericton

Plus d'espace et des rénovations mi-vie au Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain à Saint-Jean

Nous réitérons notre engagement à travailler en collaboration avec votre ministère pour faire avancer ces projets essentiels au développement de nos communautés francophones. Ces investissements sont nécessaires pour assurer la réussite éducative et le bien-être de nos élèves.

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca





District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Conseil d'éducation

Nous vous remercions encore une fois de votre écoute et de votre appui continu.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Michel Côté
Président du Conseil d'éducation

p.j : Échéancier des priorités en infrastructures solaires du DSFS 2024-2028

cc : Mme Julie Mason, sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
M. Philippe McGraw, Directeur des services administratifs et financiers du DSFS
Mme Monique Boudreau, directrice générale du DSFS

ICI ON CHANGE LE MONDE

francophonesud.nbed.nb.ca





District scolaire **francophone Sud**
Apprendre. Grandir. Devenir.

Échéancier des priorités en infrastructures scolaires du DSFS

2024-2028

Le District scolaire francophone Sud (DSFS) demande l'annonce et/ou le début des travaux de ses quatre projets prioritaires en infrastructures scolaires urgents d'ici les 12 prochains mois. Cette planification stratégique permet d'assurer la concrétisation des projets urgents garantissant aux élèves des environnements d'apprentissage adaptés à leurs besoins tout en répondant aux revendications des parents ayants droit. De plus, ces investissements sont essentiels pour favoriser l'accès à l'éducation en français aux enfants des parents ayants droit, en leur offrant des écoles de qualité réellement équivalente à celles de la majorité anglophone tout en répondant à la croissance fulgurante de la population. Une réponse est requise de la part de votre gouvernement dans les 30 jours suivant la présente réunion.



Calendrier des annonces, des devis et des travaux

Projet	Annonce budgétaire (date butoir)	Début du devis pédagogique	Début des devis architecturaux	Début de la construction ou des rénovations	Fin estimée
Construction d'une école M-8 à Riverview	Décembre 2025	Hiver 2025	Printemps 2026	Printemps 2027	Automne 2029
Agrandissement et rénovations mi-vie au Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain	Décembre 2025	Hiver 2025	Printemps 2026	Été 2027	Décembre 2031
Construction d'une école 9-12 à Moncton	Décembre 2026	Hiver 2026	Printemps 2027	Printemps 2028	Automne 2030
Rénovations et projet mi-vie de l'école Sainte-Anne	Décembre 2026	Hiver 2026	Printemps 2027	Été 2028	Décembre 2032

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

5. Politiques

5.1 Méthode de gouverne

a) Comité de la planification des installations scolaires

Mise en contexte

Le comité s'est réuni le 28 octobre 2025. Un bref compte-rendu sera fait lors de la réunion.

Documentation

Étude des besoins en infrastructures et projet de réorganisation scolaire — Grand Saint-Jean

b) Comité de la gouvernance et des politiques

Mise en contexte

Le comité s'est réuni le 22 octobre 2025. Un bref compte rendu sera fait lors de la réunion.

Documentation

Aucune

Étude des besoins en infrastructures et projet de réorganisation scolaire — Grand Saint-Jean

Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain et école des Pionniers

À la demande du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud (DSFS), deux anciens directeurs des services administratifs et financiers du DSFS ont réalisé une analyse des besoins en infrastructures scolaires dans la région du Grand Saint-Jean.

Le présent rapport résume les constats issus des consultations publiques et de l'analyse des capacités d'accueil actuelles. Il est structuré en deux volets : options à court terme et options à long terme.

1. Historique

Inauguré en 1984 avec 315 élèves, le Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain (CSCSC) a pris la relève de l'enseignement en français offert jusque-là à l'école King George. Deuxième centre scolaire et communautaire francophone du Nouveau-Brunswick, après celui de Fredericton, il a marqué une étape importante pour la vitalité de l'éducation en français dans la région de Saint-Jean.

Au fil des ans, des agrandissements ont permis de répondre à des besoins croissants :

- **2008** : premier agrandissement majeur
- **2017** : ajout de 4 classes secondaires afin d'améliorer les services du volet secondaire

2. Contexte

Depuis l'agrandissement de 2017, la région du Grand Saint-Jean a connu une forte croissance démographique, alimentée notamment par l'immigration et l'accueil de réfugiés syriens. Cette évolution a rapidement mis en évidence les limites du CSCSC.

L'ajout de services de francisation et de programmes d'accompagnement pour les nouveaux arrivants a créé une demande accrue de locaux spécialisés, nécessaires aux interventions en petits groupes et à l'appui linguistique.

Pour répondre à ce manque d'espace :

- Des locaux du centre communautaire ont été loués, comme des loges de l'amphithéâtre, pour l'enseignement et les services.
- D'autres espaces satellites ont été utilisés pour le tutorat et le personnel.

Une nouvelle école : évolution du dossier

- **2016-2018** : Le projet d'une nouvelle école devient la deuxième priorité du Conseil d'éducation.
- **2018** : Dépôt officiel d'une demande de construction d'une école de la 6^e à la 8^e année dans la région de Saint-Jean.
- **2022-2023** : Changement d'approche : le Conseil d'éducation propose désormais un projet de rénovation, d'agrandissement et de mise à niveau (mi-vie) du CSCSC.
- **Décembre 2024** : Le projet figure sur la liste des priorités ministérielles stables en matière d'infrastructure, confirmant son exécution dans un horizon de cinq ans.

Même si une annonce officielle survenait d'ici deux ans, la construction ne serait pas terminée avant 2030, au plus tôt.

Le statu quo n'est pas envisageable. Nous explorons donc des options de reconfiguration des niveaux scolaires et de rezonage pour déterminer le projet le mieux adapté aux besoins de la population francophone du Grand Saint-Jean et maximiser l'utilisation des infrastructures existantes.

Consultations communautaires

Des consultations publiques ont été tenues pour assurer une participation active de la communauté scolaire. La première a eu lieu le 15 septembre 2025 à l'école des Pionniers de Quispamsis et la deuxième, le 16 septembre 2025 au CSCSC de Saint-Jean.

L'objectif principal de ces consultations consistait à réfléchir collectivement aux options de reconfiguration des niveaux ou de rezonage d'ici 2030, ainsi qu'à la nature du projet d'école à prévoir à partir de 2030.

Voir l'annexe A — Présentation Canva

3. Situation actuelle

École	Élèves	Besoins en classes	Classes mobiles	Classes disponibles	Classes (*/-)
CSCSC	921	41	5*	35	-1
Pionniers	202	11	0	18	7

*2 classes mobiles en cours d'installation

4. Options à court terme

Ajout de classes mobiles

En juin 2025, trois classes mobiles étaient déjà en place au CSCSC, deux autres étaient en cours d'installation et des locaux externes étaient loués.

	CSCSC (3 classes mobiles à la fin juin 2025*)			
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	996	44	35	-9
2027	1066	44	35	-9
2028	1100	45	35	-10
2029	1127	47	35	-12
2030	1153	48	35	-13
*2 classes mobiles en cours d'installation				

	École des Pionniers			
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	211	12	18	6
2027	203	12	18	6
2028	197	11	18	7
2029	187	11	18	7
2030	190	12	18	6

Trois options (A, B et C) ont d'abord été soumises à la communauté lors des consultations publiques. Par la suite, à la lumière des commentaires reçus, deux autres (D et E) ont été ajoutées pour approfondir l'analyse.

Option A — Reconfiguration des niveaux à l'école des Pionniers (maternelle à 6^e année)

Cette option propose d'élargir la structure actuelle de l'école des Pionniers (M-5) d'un niveau scolaire pour y accueillir les élèves de la maternelle à la 6^e année.

Prévisions — CSCSC				
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	969	43	35	-8
2027	1027	43	35	-8
2028	1063	44	35	-9
2029	1087	46	35	-11
2030	1125	47	35	-12

Entre 2026 à 2030, nous prévoyons que l'option A toucherait entre 90 et 125 élèves. Bien que simple à mettre en œuvre, cette option aurait toutefois une incidence négligeable sur les locaux du CSCSC, alors que plusieurs demeureraient disponibles à l'école des Pionniers

Impact sur le transport scolaire

Le taux d'occupation des autobus resterait le même pour les trajets du matin.

En après-midi, il y aurait 31 élèves par autobus sur une capacité de 68, ce qui est largement suffisant.

Résultat : Aucune modification aux trajets actuels

Option B — Rezonage à l'école des Pionniers

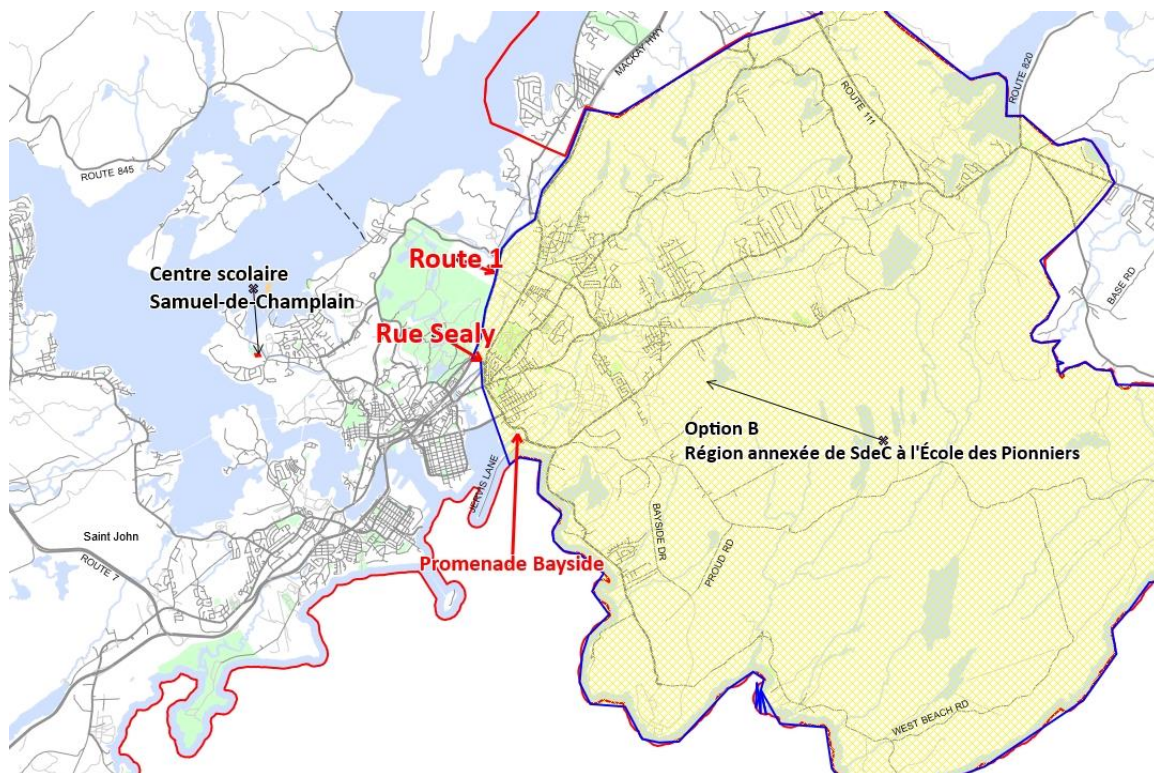
Cette option annexerait la région nord-est de la zone de fréquentation du CSCSC à l'école des Pionniers. Elle aurait comme frontière l'autoroute 1 à l'ouest, la promenade Bayside et le chemin Red Head au sud jusqu'à la frontière actuelle du CSCSC au nord.

Voici les prévisions des inscriptions au CSCSC (le nombre de classes mobiles n'y est pas indiqué – 3 classes mobiles en juin 2025).

Prévisions — CSCSC				
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	923	39	35	-4
2027	999	42	35	-7
2028	1035	42	35	-7
2029	1065	43	35	-8
2030	1090	44	35	-9

Entre 2026 et 2030, on estime que l'option B toucherait entre 65 et 75 élèves.

L'option B représente la zone suivante :



Impact sur le transport scolaire

Matin

- 4 trajets touchés
- Élèves de la 6^e à la 12^e année :
 - La durée moyenne du trajet passe de 62 à 87 minutes (+25 min).
 - Plus long trajet : 96 minutes
- Élèves de la maternelle à la 5^e année :
 - La durée moyenne du trajet passe de 62 à 57 minutes (-5 min).

Après-midi

- Impact plus faible que le matin
- Variation de +5 à +10 minutes pour 74 élèves
- Aucun changement pour 38 élèves

Option C — Rezonage à l'école des Pionniers

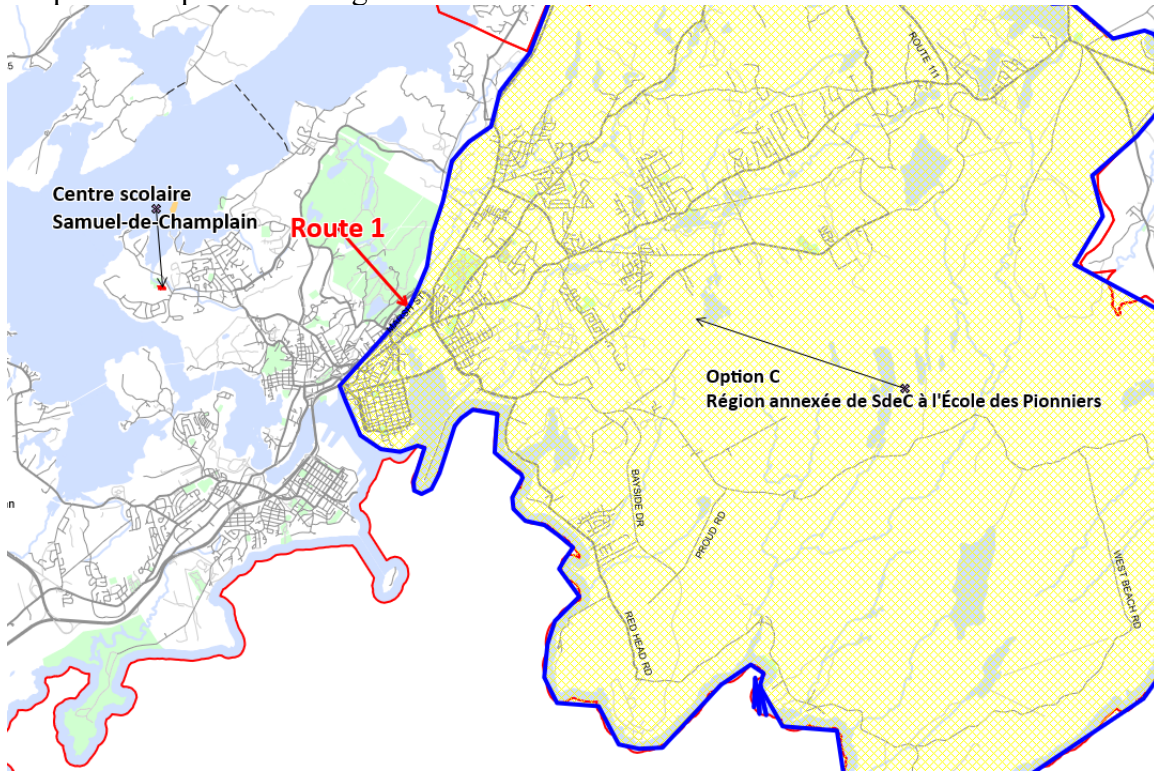
Cette option est comparable à la précédente, mais inclurait aussi le quartier du centre-ville de Saint-Jean jusqu'au fleuve de Saint-Jean. Elle aurait comme frontière l'autoroute 1 à l'ouest et la frontière actuelle du CSCSC au nord-est.

Voici les prévisions des inscriptions au CSCSC (le nombre de classes mobiles n'y est pas indiqué – 3 classes mobiles en juin 2025).

Prévisions — CSCSC				
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	910	38	35	-3
2027	981	42	35	-7
2028	1012	41	35	-6
2029	1037	42	35	-7
2030	1062	44	35	-9

Entre 2026 et 2030, on estime que l'option C toucherait entre 85 et 95 élèves.

L'option C représente la région suivante :



Impact sur le transport scolaire

Matin

- 5 trajets touchés
- Élèves de la 6^e à la 12^e année :
 - La durée moyenne du trajet passe de 54 à 83 minutes (+29 min).
 - Plus long trajet : 96 minutes
- Élèves de la maternelle à la 5^e année :
 - La durée moyenne du trajet passe de 54 minutes à 53 minutes (-1 min).

Après-midi

- Impact plus faible que le matin
- Variation de +5 à +10 minutes pour 114 élèves
- Aucun changement pour 56 élèves

Option D — Reconfiguration des niveaux à l'école des Pionniers (maternelle à 7^e année)

Ressortie lors des consultations publiques, cette option propose d'élargir la structure actuelle de l'école des Pionniers de deux niveaux scolaires pour y accueillir les élèves de la maternelle à la 7^e année et ainsi favoriser une transition plus harmonieuse vers le secondaire, au CSCSC, pour les élèves de 8^e année.

Prévisions — École des Pionniers				
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	238	13	18	5
2027	269	15	18	3
2028	273	15	18	3
2029	264	15	18	3
2030	258	15	18	3

Prévisions — CSCSC				
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	969	46	35	-11
2027	973	45	35	-10
2028	958	42	35	-7
2029	974	46	35	-11
2030	1008	44	35	-9

À compter de 2027, cette option réduit peu la pression liée au manque de locaux au CSCSC.

Impact sur le transport scolaire

Cette option n'aurait pas d'impact sur le transport scolaire.

Option E — Reconfiguration des niveaux à l'école des Pionniers (maternelle à 8^e année)

Cette option propose d'élargir la structure actuelle de l'école des Pionniers de trois niveaux scolaires pour y accueillir les élèves de la maternelle à la 8^e année.

Prévisions — École des Pionniers				
	Élèves	Besoins en classe	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	238	13	18	5
2027	269	15	18	3
2028	300	16	18	2
2029	303	17	18	1
2030	295	17	18	1

Prévisions — CSCSC				
	Élèves	Besoins en classe	Classes disponibles	Classes (+/-)
2026	969	46	35	-11
2027	973	45	35	-10
2028	931	41	35	-6
2029	935	44	35	-9
2030	971	42	35	-7

Cette option permet de maximiser l'utilisation des locaux à l'école des Pionniers, tout en réduisant davantage la pression sur le CSCSC à compter de 2028.

Impact sur le transport scolaire

Cette option n'aurait pas d'impact sur le transport scolaire.

Conclusion pour les options à court terme

Les options B et C allongent substantiellement les trajets d'autobus et nécessiteraient des véhicules supplémentaires. Les commentaires recueillis démontrent un faible appui pour ces deux scénarios, qui sont donc à écarter pour le moment.

L'option A est celle qui a été la mieux accueillie par la communauté.

Les options D et E ont été ajoutées ultérieurement. L'option E se démarque comme la deuxième option à privilégier, selon les commentaires reçus. Les données de l'option E démontrent que le nombre de classes disponibles à l'école des Pionniers serait suffisant, selon les projections actuelles, pour accueillir les élèves de la maternelle à la 8^e année. Nous avons rencontré la direction de cette école à cet effet et avons conclu qu'un réaménagement mineur des locaux et des horaires permettrait d'y maintenir tous les services éducatifs spécialisés, tels que l'adaptation scolaire, la musique, l'éducation physique, l'actualisation linguistique, etc.

Plusieurs participants aux consultations ont exprimé une inquiétude persistante concernant le transfert d'élèves de 8^e année vers le système anglophone dans la région de Saint-Jean. Ce phénomène, observé depuis de nombreuses années, n'a pas diminué, et ce, malgré le fait que le CSCSC accueille aussi les élèves de Quispamsis une fois qu'ils terminent leur 5^e année. Le Conseil d'éducation devrait se pencher sur cette question, en misant sur le recrutement et la rétention. Un effectif plus élevé au secondaire permettrait notamment de diversifier l'offre de cours (par exemple, le baccalauréat international) et de renforcer la vitalité des équipes sportives.

Recommandation :

Compte tenu de l'ensemble des facteurs analysés, nous recommandons de retenir l'option E comme solution à court terme, en faisant évoluer graduellement la structure de l'école des Pionniers par l'ajout d'un niveau scolaire par année au cours des trois prochaines années.

Ainsi, l'école passerait progressivement de la maternelle à la 5^e année (configuration actuelle) à une école de la maternelle à la 8^e année.

Ce modèle pourrait demeurer en vigueur jusqu'à l'ouverture d'une nouvelle école ou jusqu'à la mise en œuvre d'un autre projet approuvé par la province.

5. Options à long terme

Les options suivantes ont été présentées lors des consultations publiques. Les données pour ces scénarios reposent sur la population estimée en 2030.

Option 1 — Agrandissement du CSCSC (+ projet mi-vie)

Créer une annexe sur le terrain de soccer adjacent au CSCSC pour accueillir les élèves de la 6^e à la 8^e année, tout en réalisant un projet mi-vie sur le bâtiment existant.

Avantage :

- Proximité immédiate, favorisant la continuité pédagogique entre les niveaux scolaires.

Défis :

- Contraintes importantes liées au stationnement et à la circulation;
- Densité étudiante élevée sur un même site (maternelle à 12^e année), ce qui pourrait poser des enjeux de gestion et de sécurité.

École	Niveaux	Nombre d'élèves estimé
CSCSC (primaire)	M-5	450 (22 classes)
CSCSC (secondaire)	9-12	355 (12 classes)
Agrandissement 6-8*	6-8	350 (14 classes)
*Nécessiterait l'ajout de 14 classes		

Option 2 — Nouvelle école 6-8 et le CSCSC conserve M-5 et 9-12 (+ projet mi-vie)

École	Niveaux	Nombre d'élèves estimé
CSCSC (primaire)	M-5	450 (22 classes)
CSCSC (secondaire)	9-12	355 (12 classes)
Nouvelle école	6-8	350 (14 classes)

Option 3 — Nouvelle école régionale M-5 et le CSCSC conserve 6-12 (+ projet mi-vie)

École	Niveaux	Nombre d'élèves estimé
Nouvelle école	M-5	450 (22 classes)
CSCSC	6-12	705 (26 classes)

Option 4 — Nouvelle école complète M-8 et le CSCSC conserve 9-12 (+ projet mi-vie)

École	Niveaux	Nombre d'élèves estimé
Nouvelle école	M-8	800 (36 classes)
CSCSC	9-12	355 (12 classes)

Option 5 — Nouvelle école M-2 et le CSCSC conserve 3-12 (+ projet mi-vie)

École	Niveaux	Nombre d'élèves estimé
Nouvelle école	M-2	198 (11 classes)
CSCSC	3-12	955 (37 classes)

Option 6 — Nouvelle école 9-12 et le CSCSC conserve M-8 (+ projet mi-vie)

École	Niveaux	Nombre d'élèves estimé
CSCSC	M-8	799 (36 classes)
Nouvelle école	9-12	354 (12 classes)

6. Conclusion et recommandations

Les défis que connaît actuellement la région du Grand Saint-Jean en matière d'infrastructures scolaires exigent une approche intégrée, progressive et durable.

La croissance rapide de la population étudiante, la diversité accrue des besoins d'apprentissage et les contraintes logistiques imposent une planification cohérente qui tient compte à la fois de la capacité d'accueil, de la répartition géographique et de la qualité des milieux d'apprentissage.

Au fil des consultations, plusieurs personnes ont formulé les propositions suivantes concernant l'emplacement d'une nouvelle école :

- la région de la vallée de Kennebecasis;
- une zone à forte concentration francophone à Saint-Jean, afin de réduire les temps de transport;
- entre Saint-Jean et la vallée de Kennebecasis;
- la région de Millidgeville, à proximité du CSCSC.

Bien que cette question dépasse le cadre immédiat de la présente étude, le Conseil d'éducation devra accorder une attention particulière au choix d'un site stratégique, en tenant compte de la proximité avec la population francophone actuelle et potentielle et des enjeux se rattachant au transport scolaire.

Certaines suggestions reçues lors des consultations sortent du mandat de cette analyse, notamment la possibilité d'utiliser les locaux de l'Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean (ARCf) pour répondre aux besoins scolaires.

Cette avenue s'avère toutefois peu réaliste : ces locaux, financés à l'origine par le gouvernement fédéral, ne sont ni facilement accessibles ni financièrement viables pour des usages scolaires à long terme. D'autres projets communautaires pourraient être envisagés par l'ARCf, mais ils nécessiteraient de nouveaux fonds fédéraux.

Parmi les six scénarios étudiés, l'option d'une nouvelle école allant de la maternelle à la 5^e année ressort comme celle qui offre le meilleur équilibre. Cette option a aussi été largement appuyée lors des consultations publiques et en ligne.

L'option d'avoir une nouvelle école secondaire (9^e à 12^e année) a également suscité un intérêt notable, mais elle ne résout pas la surpopulation actuelle du CSCSC et demeure donc peu réaliste à court terme.

L'option d'avoir une nouvelle école allant de la 6^e à la 8^e année a reçu des commentaires favorables de la part de la communauté, mais les gains d'espaces projetés sont insuffisants pour soulager la surpopulation au CSCSC.

Recommandations

1) Mettre en œuvre une reconfiguration progressive à l'école des Pionniers, en ajoutant un niveau scolaire par année, pendant trois ans, jusqu'à ce que l'établissement accueille les élèves de la maternelle à la 8^e année (horizon 2028).

2) Démarrer le devis pédagogique pour une nouvelle école de la maternelle à la 5^e année dans la région du Grand Saint-Jean.

3) Prioriser la continuité pédagogique, la cohésion des familles et l'accessibilité aux services et poursuivre la consultation jusqu'au choix final.

Rapport présenté au comité des installations du Conseil d'éducation le 28 octobre 2025

David Després
Consultant

Luc Lajoie
Consultant

Annexe A — Présentation Canva
Annexe B — Commentaires reçus sur le site Web du DSFS



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Consultation publique

Infrastructures scolaires pour
la région du Grand Saint-Jean

Écoles Samuel-de-Champlain et
des Pionniers

Septembre 2025

ICI ON CHANGE **LE MONDE**

Annexe A



Bienvenue

- **Merci** pour votre présence : votre participation à la consultation de ce soir est essentielle.
- Nous sommes ici aujourd'hui pour recueillir vos **points de vue** et **vos idées**.
- Dans un contexte de **croissance** soutenue des inscriptions et de défis liés à la **capacité d'accueil**, votre contribution nous aidera à mieux planifier l'avenir.

Représentants du DSFS

Présentateurs :

David Després, ancien directeur des services administratifs et financiers

Luc Lajoie, ancien directeur des services administratifs et financiers

Présents ce soir :

Ken Therrien, directeur exécutif à l'apprentissage

Philippe McGraw, directeur des services administratifs et financiers

Objectifs de la consultation

1. Échanger et réfléchir sur les options de **reconfiguration** des niveaux scolaires ou de **rezonage** d'ici 2030.
2. Échanger et réfléchir ensemble au **type d'école** que vous souhaitez voir émerger à partir de 2030, en explorant différentes options de niveaux.

Historique

- 1984 : Ouverture du Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain (315 élèves)
- 2008 : Premier agrandissement
- 2015 : Ouverture de l'école des Pionniers
- 2017 : Ajout des classes secondaires (volet secondaire)

Contexte actuel

- **Croissance** démographique et augmentation du nombre d'élèves **nouveaux arrivants**
- Manque **de classes** et d'espaces spécialisés
- Utilisation de **classes mobiles** et de locaux du Centre communautaire
- **Projet d'agrandissement** annoncé en décembre 2024

! Le statu quo n'est pas viable d'ici 2030!

Situation actuelle (2025)

Samuel-de-Champlain :

921 élèves

41 salles classes sont nécessaires

Seulement 35 sont disponibles

→ **déficit de 6 salles de classes***

École des Pionniers :

202 élèves

11 salles classes sont nécessaires

18 sont disponibles → **surplus de 7**

*La prévision initiale de 961 élèves nécessite seulement une classe supplémentaire.

Premier objectif

Échanger et réfléchir sur les options de reconfiguration des **niveaux scolaires** ou de **rezonage** d'ici 2030.

Projection sans action (statu quo)

Samuel-de-Champlain

Le déficit du nombre de classes disponibles va s'accentuer :

2025 : - 6 classes

2030 : - 13 classes

École des Pionniers

L'excédent devrait rester stable :
6 à 7 classes

➡ **La pression sur la capacité d'accueil à l'école Samuel-de-Champlain continuera d'augmenter.**

Prévisions – École des Pionniers

	Élèves	Besoins en classes	(+/-) Classes
2026	211	12	6
2027	203	12	6
2028	197	11	7
2029	187	11	7
2030	190	12	6

Prévisions – Samuel-de-Champlain

	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles*
2025	921	41	-6
2026	996	44	-9
2027	1066	44	-9
2028	1100	45	-10
2029	1127	47	-12
2030	1153	48	-13

*N'inclus pas les 3 classes mobiles.

Option A : garder les élèves de 6e année à l'école des Pionniers

- Permettrait de **réduire** légèrement la pression sur la capacité d'accueil à Samuel-de-Champlain (- 2 classes) en septembre 2026.
- Il n'y aurait aucun impact sur le **transport scolaire**.

Facile à mettre en place!

Prévisions – École des Pionniers (avec 6e)

	Élèves	Besoins en classes	(+/-) Classes
2026	238	13	5
2027	242	14	4
2028	234	13	5
2029	227	13	5
2030	218	13	5

Prévisions – Samuel-de-Champlain (sans 6e)

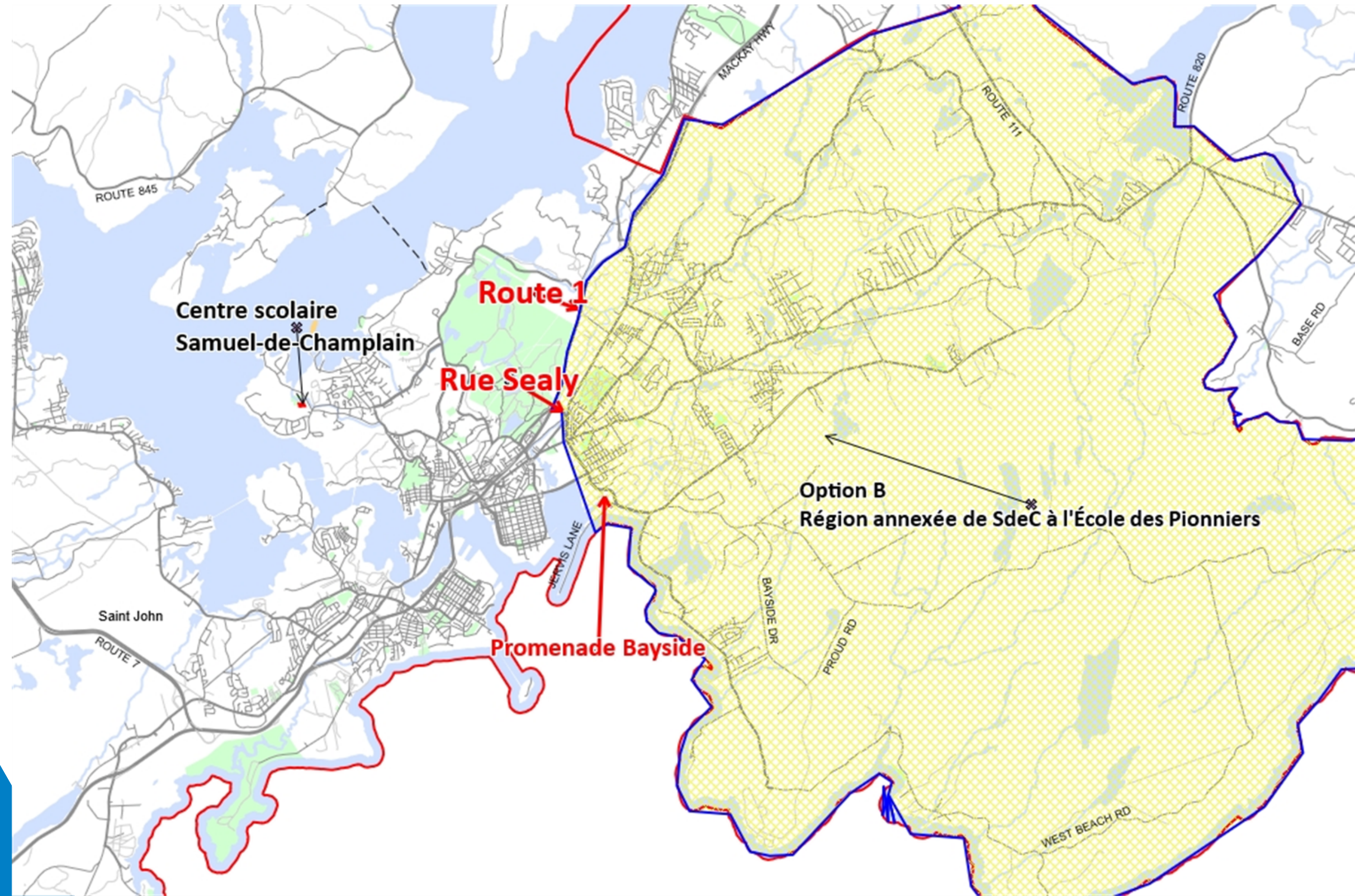
	Élèves	Besoins en classes	Classes disponibles*
2026	969	43	-8
2027	1027	43	-8
2028	1063	44	-9
2029	1087	46	-11
2030	1125	47	-12

*N'inclus pas les 3 classes mobiles.

Option B : Transfert M-5 (région nord-est)

- 65 à 75 élèves par année seraient concernés
- Impact au niveau du transport scolaire :
 - la durée du trajet augmenterait de +/-25 minutes pour les élèves de la 6e à la 12e
 - ajout de 3 autobus
- Impact sur la capacité d'accueil : 2 à 4 salles de classe seraient libérées à Samuel-de-Champlain.

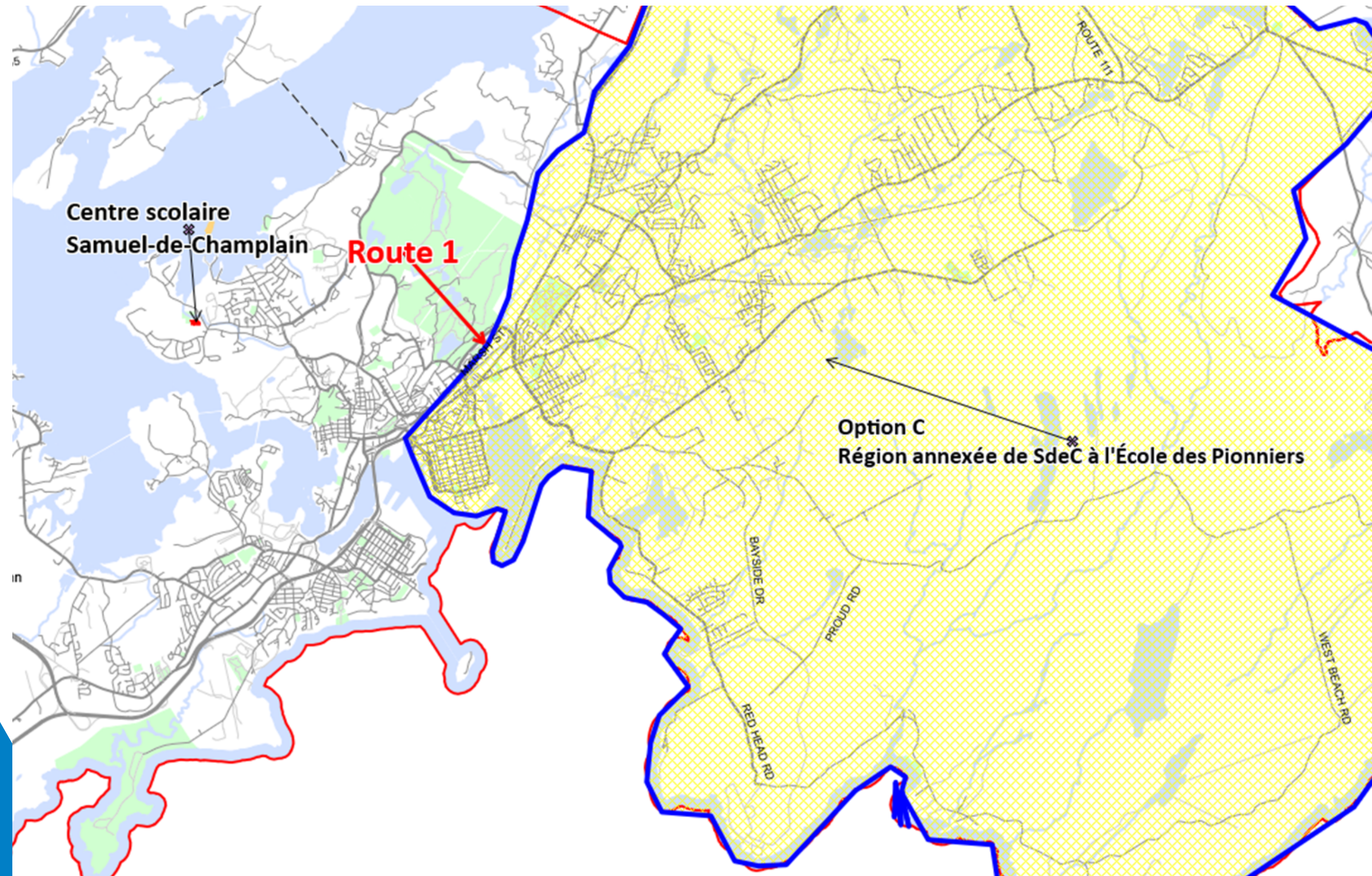
Option B : Transfert M-5 (région nord-est)



Option C : Transfert M-5 (centre-ville)

- 85 à 95 élèves par année seraient concernés.
- Impact au niveau du transport scolaire :
 - la durée du trajet augmenterait de +/-29 min pour les élèves de la 6e à la 12e
 - ajout de 3 autobus
- Impact sur la capacité d'accueil : 2 à 4 salles de classes seraient libérées à Samuel-de-Champlain

Option C : Transfert M-5 (centre-ville)



Deuxième objectif

Échanger et réfléchir ensemble au **type d'école** que vous souhaitez voir émerger à partir de 2030, en explorant différentes **options de niveaux**.

Options à moyen et long terme

1. Agrandissement (Annexe 6-8) et mi-vie SdeC
2. Nouvelle école 6-8 + SdeC (M-5 et 9-12)
3. Nouvelle école M-5 + SdeC (6-12)
4. Nouvelle école M-8 + SdeC (9-12)
5. Nouvelle école M-2 + Sde C (3-12)
6. Nouvelle école 9-12 + Sde C (M-8)

Option 1 et 2

Nouvelle école (6-8) + SdeC (M-5 et 9-12)

	Nouvelle école 6-8		SdeC (M-5 et 9-12)	
	élèves	classes	élèves	classes
2026	296	12	700	32
2027	302	12	764	32
2028	316	12	784	33
2029	342	13	785	34
2030	349	14	804	34

Option 3

Nouvelle école (M-5) et SdeC (6-12)

	Nouvelle école M-5		SdeC (6-12)	
	élèves	classes	élèves	classes
2026	432	22	564	22
2027	449	22	617	22
2028	461	22	639	23
2029	456	23	671	24
2030	450	22	703	26

Option 4

Nouvelle école (M-8) et SdeC (9-12)

	Nouvelle école M-8		SdeC (9-12)	
	élèves	classes	élèves	classes
2026	728	34	268	10
2027	751	34	315	10
2028	777	34	323	11
2029	798	36	329	11
2030	799	36	354	12

Option 5

Nouvelle école (M-2) et SdeC (3-12)

	Nouvelle école M-2		SdeC (3-12)	
	élèves	classes	élèves	classes
2026	217	12	779	32
2027	216	12	850	32
2028	207	11	893	34
2029	202	11	925	36
2030	198	11	955	37

Option 6

Nouvelle école (9-12) et SdeC (M-8)

	Nouvelle école 9-12		SdeC (M-8)	
	élèves	classes	élèves	classes
2026	268	10	728	34
2027	315	10	751	34
2028	323	11	777	34
2029	329	11	798	36
2030	354	12	799	36

Conclusion et recommandations

1. Prévoir une Reconfiguration des niveaux dès 2026 pour alléger la pression sur la capacité d'accueil.
2. Planifier la création d'une nouvelle école.
3. Favoriser la continuité pédagogique et l'accessibilité.
4. Poursuivre les consultations jusqu'au choix final.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

6. Vérification du rendement du Conseil

6.1 Révision et auto-évaluation de la Politique 1.0 - *Engagement général*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier de révision et d'autoévaluation des politiques du CED, le Conseil fera la révision et l'autoévaluation de la Politique 1.0 – *Engagement général*

- Est-ce que le Conseil a des questions concernant cette politique?
- Est-ce que le Conseil suit cette politique?
- Est-ce que le Conseil a des changements à proposer à cette politique?

Documentation

Politique 1.0

CONSEIL D'ÉDUCATION

Politique 1.0

MÉTHODE DE GOUVERNE

Engagement général en matière de gouverne

- 1.0.1 Le Conseil a pour objectif de veiller, au nom des communautés acadiennes et francophones qu'il sert, à obtenir des apprentissages pour les élèves à un coût approprié et à éviter de prendre des mesures et de se placer dans des situations inacceptables.
- 1.0.2 Le Conseil gouverne selon les principes juridiques afférents à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

Principe

La gouvernance du système scolaire de langue française dans le district scolaire francophone Sud sera fondée sur les principes juridiques afférents à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et conforme à ceux-ci. L'ensemble des politiques et actions du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud devront respecter ces principes juridiques. Cette politique sera donc mise à jour suivant l'évolution des principes juridiques afférents à l'article 23.

Préambule

La gouvernance du système d'éducation en langue française au Nouveau-Brunswick est régie par trois mesures législatives. D'abord, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* accorde à la communauté acadienne le droit à des écoles distinctes de langue française et à la gestion de ces établissements. Ensuite, l'article 16.1(1) de cette même *Charte* accorde à la communauté acadienne le droit à des institutions éducatives et culturelles distinctes. Enfin, la *Loi sur l'éducation* du Nouveau-Brunswick, ainsi que les règlements, politiques et directives afférents, précise les modalités administratives de la prestation des services éducatifs à la communauté acadienne. La plus importante de ces mesures législatives est l'article 23 de la *Charte* car il a préséance sur les deux autres.

Depuis l'adoption de l'article 23, en 1982, la jurisprudence a insufflé la vie et spécifié le vocabulaire légal inhérent. Cette jurisprudence a notamment établi plusieurs principes de gouvernance du système éducatif qui peuvent se résumer en quatre paragraphes :

1. L'article 23 a trois buts intégrés qui se distinguent selon leur ampleur et leur impact chronologique. Son but ultime et à long terme est de réparer les injustices du passé et d'assurer la survie et l'épanouissement des deux langues officielles du pays, ainsi que de leur culture et de leurs communautés, partout au Canada. Son but à moyen terme est d'assurer l'égalité des deux communautés linguistiques officielles dans le domaine scolaire, notamment l'égalité des résultats et des établissements scolaires, dans chaque province et territoire du Canada. Enfin, son but à court terme est d'établir des écoles distinctes de langue française dans chaque communauté où il existe

un besoin et une masse critique suffisante afin de fournir à la minorité locale une instruction de qualité exemplaire dans sa langue et un centre culturel et communautaire de langue française;

2. Les écoles de langue française sont non seulement des établissements fournissant l'éducation en langue française; elles sont également des centres culturels et communautaires qui contribuent à la survie et l'épanouissement de la minorité;
3. Pour atteindre les trois buts égalitaires intégrés et permettre aux écoles de langue française de jouer leur rôle culturel et communautaire, le gouvernement provincial doit assurer que le financement de l'instruction en langue française soit équitable;
4. L'article 23 exige une restructuration des institutions scolaires de la province, notamment l'établissement de conseils scolaires de langue française, dans le but d'établir un équilibre entre les pouvoirs décisionnels du gouvernement provincial et ceux qui relèvent exclusivement de ces conseils scolaires de langue française. Le gouvernement provincial doit notamment (a) assurer que son système scolaire favorise l'atteinte des buts ultime et immédiat de l'article 23, (b) offrir et promouvoir l'instruction en français, (c) assurer que cette instruction soit d'une qualité exemplaire et (d) déléguer aux conseils scolaires de langue française les pouvoirs exclusifs qui lui reviennent. Les conseils scolaires de langue française doivent notamment (a) déterminer les besoins scolaires de la communauté francophone, (b) établir des programmes scolaires pour répondre à ces besoins, (c) dépenser les fonds afférents à l'instruction et aux opérations, (d) recruter et affecter le personnel enseignant, (e) nommer et diriger le personnel administratif, (f) conclure les accords nécessaires pour l'instruction et les services dispensés et (g) déterminer l'emplacement des écoles de langue française dans le district.

Par conséquent, le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud et son personnel de gestion et pédagogique viseront à tout moment les résultats suivants comme résultats suprêmes du système scolaire qui relève de leurs compétences :

1. Contribuer, au sein du district scolaire, à la survie et l'épanouissement de la langue française et de la culture acadienne ainsi que des communautés qui les véhiculent;
2. Assurer l'égalité des apprentissages et des établissements scolaires entre ceux de la majorité et ceux de la minorité sur le territoire desservi par le District scolaire francophone Sud;
3. Établir les écoles de langue française où il existe un besoin et une masse critique suffisante afin de fournir à la minorité locale une instruction de qualité exemplaire dans sa langue et un centre culturel et communautaire de langue française;
4. Assurer que les écoles du District scolaire francophone Sud fournissent une éducation en langue française de qualité exemplaire et assument pleinement leur rôle de centres culturels et communautaires devant contribuer à la survie et l'épanouissement de la langue française, de la culture acadienne et des communautés desservies;
5. Assurer que le gouvernement provincial fournit le financement équitable nécessaire pour permettre au Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud d'assumer la pleine gestion scolaire francophones et aux écoles du District scolaire francophone Sud de fournir une instruction de qualité exemplaire et d'assumer pleinement leur rôle culturel et communautaire;

6. Assurer que le gouvernement provincial respecte ses obligations positives établis en vertu de la jurisprudence afférente à l'article 23;
7. Assurer que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud exerce ses pouvoirs exclusifs établis en vertu de la jurisprudence afférente à l'article 23;
8. Assurer la légitimité du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud comme institution publique et démocratique établie par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et comme « ordre de gouvernement » établi spécifiquement pour desservir les communautés acadiennes et francophones du District scolaire francophone Sud et devant être gouvernée par elles et pour assurer leur survie et leur épanouissement.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

6.2 Révision et auto-évaluation de la Politique 1.1 - *Style de gouverne*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier de révision et d'autoévaluation des politiques du CED, le Conseil fera la révision et l'autoévaluation de la Politique 1.1 - *Style de gouverne*

- Est-ce que le Conseil a des questions concernant cette politique?
- Est-ce que le Conseil suit cette politique?
- Est-ce que le Conseil a des changements à proposer à cette politique?

Documentation

Politique 1.1

CONSEIL D'ÉDUCATION

Style de gouverne

Politique 1.1

Dans l'exercice de son style de gouverne, le Conseil : a) axe sa vision sur les fins et les extrants et non sur les préoccupations internes; b) encourage la diversité des points de vue; c) met davantage l'accent sur la direction stratégique que sur les détails administratifs; d) fait une nette distinction entre les rôles du Conseil et ceux de la direction; e) favorise la prise de décision en collégialité; f) met l'accent sur l'avenir plutôt que sur le passé et le présent; et g) agit de façon proactive plutôt que réactive.

En conséquence, le Conseil :

- 1.1.1 favorise la responsabilisation collective, se rend garant de l'excellence de ses méthodes de gouverne, ne se contente pas seulement de réagir aux initiatives du personnel en établissant ses politiques et fait appel à l'expertise de chacun de ses membres pour accroître sa capacité en tant qu'entité plutôt que de substituer les jugements individuels à ses valeurs;
- 1.1.2 dirige, surveille et inspire le District scolaire par l'intermédiaire de la rédaction attentive de grandes politiques traduisant ses valeurs et ses perspectives, et met notamment l'accent sur les répercussions attendues à long terme;
- 1.1.3 s'impose toute la discipline dont il a besoin pour diriger avec excellence, notamment en matière d'assiduité, de préparation des réunions, d'élaboration des politiques, de respect des rôles, d'expression d'une seule voix et de maintien de la capacité de direction de gouverne;
- 1.1.4 prévoit des activités de formation de son processus de gouverne et des échanges périodiques sur l'amélioration du processus :
 - a) les membres du Conseil tiendront une séance de formation dans le but, entre autres, de se rappeler et d'approfondir les principes de gouverne;
 - b) les activités d'initiation des nouveaux membres se tiendront le plus tôt possible après leur nomination et porteront, entre autres, sur les principes de gouverne adoptés par le Conseil;
- 1.1.5 ne permet pas à un de ses membres ou de ses comités de l'empêcher de s'acquitter de ses engagements;
- 1.1.6 évalue son rendement et ses méthodes selon un calendrier préétabli (voir Annexe A) et, à cet égard, procède notamment à la comparaison de ses activités et de ses mesures d'autodiscipline avec les politiques relatives au processus de gouverne et aux liens entre le Conseil et la direction générale.

- a) évaluera son rendement en lien avec le déroulement des réunions par l'entremise d'un sondage à remplir par tous les membres après chaque réunion.
- b) mandate le comité de la gouvernance et des politiques de faire la compilation des résultats, d'en faire l'analyse et présenter les résultats au Conseil. Si nécessaire, le Conseil considérera les suivis à apporter selon les résultats du sondage.

ANNEXE A

CONSEIL D'ÉDUCATION		
Catégories « Méthode de gouverne » et « Relations entre le Conseil et la dg »		
Politique	Date de la réunion	Méthode
1.1 Style de gouverne	Décembre 2021	Révision et autoévaluation
1.2 Code de déontologie	Janvier 2022	Révision et autoévaluation
1.3 Description des fonctions du Conseil	Février 2022	Révision et autoévaluation
1.4 Rôle de la présidence	Novembre 2022	Inspection directe
1.5 Cycle de planification	Décembre 2022	Révision et autoévaluation
1.6 Principes et structure des comités	Janvier 2023	Révision et autoévaluation
1.7 Politique relative à la démocratie.	Février 2023	Révision et autoévaluation
1.8 Réunions du Conseil	Mars 2023	Révision et autoévaluation
1.9 Coût de la gouverne	Avril 2023	Révision et autoévaluation
1.10 Nommer une salle de classe	Octobre 2023	Révision et autoévaluation
1.0 Engagement général	Novembre 2023	Révision et autoévaluation
1.4 Rôle de la présidence	Décembre 2023	Inspection directe
2.1 Délégation à la dg	Janvier 2024	Révision et autoévaluation
2.2 Évaluation du rendement de la dg	Février 2024	Révision et autoévaluation
2.0 Liens entre le Conseil et la dg	Mars 2024	Révision et autoévaluation

mise à jour : octobre 2022

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

7. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

7.1 Rapport de vérification de la Politique 4.0 – *Politique de finalités*

Mise en contexte

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier d'évaluation des politiques, la directrice générale présentera un rapport en lien avec la Politique 4.0 – *Politique de finalités*.

Documentation

Rapport de vérification

Rapport de vérification

Politique 4.0: Politique de finalités

**Remis au Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud
dans le cadre de sa 133^e réunion
le 12 novembre 2025**

Par la présente, je sou mets mon rapport de vérification ayant trait à votre politique **4.0 – Politique de finalités** relative à l'autorité de la direction générale selon le calendrier de vérification élaboré.

Je certifie que ces renseignements sont exacts et représentent le respect de tous les aspects de la politique, à moins qu'indiqué autrement.

Ce rapport a pour objectif la vérification de la politique citée ci-haut, en débutant par les articles plus détaillés et se terminant par l'énoncé général.

Signé  _____, direction générale

Le 29 octobre 2025

4.1 Engager chaque élève dans sa réussite éducative

Chaque élève atteint le plus haut niveau de compétence dans tous les domaines, particulièrement en littératie, en numératie et en sciences, en fonction de son potentiel, à chacun des niveaux de la maternelle à la 12^e année, et ce, tel qu'énoncé dans les programmes d'études du Ministère.

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La littératie se définit comme *la capacité de comprendre, d'interpréter, d'évaluer et d'utiliser à bon escient l'information retrouvée dans diverses situations et divers messages à l'écrit ou à l'oral pour communiquer et interagir efficacement en société* (MEDPE, 2013).

Lorsqu'on parle de numératie, on se réfère à « *des compétences essentielles faisant appel à des concepts mathématiques et à des compétences connexes [...] ; ce qui permet à une personne d'être fonctionnelle en société, c'est-à-dire de pouvoir traiter et gérer efficacement les situations de la vie, de résoudre des problèmes dans un contexte réel et de communiquer ses solutions* ». (Littératie en tête, 2004).

J'interprète « *le plus haut niveau de compétence dans tous les domaines* » comme étant les compétences qui sont énoncées dans les programmes d'études du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour le secteur francophone. Au primaire et au secondaire, il s'agit surtout des matières suivantes : (1) Français (2) Mathématiques (3) Sciences (4) Sciences humaines (5) Anglais langue seconde (6) Éducation artistique (musique et arts visuels) (7) Éducation physique (8) Formation personnelle et sociale. Au niveau secondaire, les élèves peuvent également choisir parmi des cours options.

Pour fin de ce rapport, nous remettrons les résultats des mesures externes administrées par le MEDPE.

Cette interprétation provient des programmes d'études de la province. Au primaire, le seuil de réussite en littératie et en français est l'atteinte des niveaux 3 et 4. Le seuil de réussite en mathématiques et en sciences au primaire est l'atteinte des niveaux acceptables et plus (55 %). Le seuil de réussite pour les tests de compétences en lecture et écriture (TCLÉ) et en numératie (TCN) est l'atteinte des niveaux 2 et 3.

La cible annuelle visée dans le Tableau de bord équilibré du District (TBÉ) est fixée à 5 % d'amélioration.

La conformité sera démontrée lorsque la cible annuelle aura été atteinte.

ÉVIDENCES

Les évidences sont tirées des résultats aux évaluations provinciales.

Indicateur(s)	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026	Province 2025
% des élèves de la 2e année qui atteignent le niveau attendu en lecture haute voix (LHV) à l'EP	60%	59%	56%	62%	59%	60%
% des élèves de la 3e année qui atteignent le niveau attendu en lecture à l'EP	70%	69%	66%	72%	69%	70%
% des élèves de la 4e année qui atteignent le niveau attendu en écriture à l'EP	58%	69%	69%	72%	72%	69%
% des élèves de la 7e année qui atteignent le niveau attendu en écriture à l'EP	64%	63%	57%	66%	60%	56%
% des élèves de la 7e année qui atteignent le niveau attendu en lecture à l'EP	75%	73%	68%	77%	71%	69%
% des élèves de la 3e année qui atteignent le niveau attendu en mathématiques à l'EP	64%	66%	64%	69%	67%	66%
% des élèves de la 6e année qui atteignent le niveau attendu en mathématiques à l'EP	71%	65%	60%	68%	63%	60%
% des élèves de la 8e année qui atteignent le niveau attendu en mathématiques à l'EP	54%	56%	54%	59%	57%	53%
% des élèves de la 8e année qui atteignent le niveau attendu en sciences à l'EP	62%	62%	64%	65%	67%	63%
% des élèves de la 11 ^e année qui atteignent le niveau attendu au test de compétences en lecture et écriture (TCLÉ)	76%	80%	72%	84%	76%	74%
% des élèves de la 11 ^e année qui atteignent le niveau attendu au test de compétences en numératie (TCN)	82%	83%	75%	87%	79%	73%

Je déclare non-conformité. Le plan d'amélioration en annexe décrit les actions qui seront mises en place au courant de l'année.

4.2.1 Chaque élève atteint un seuil élevé de compétence en français

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

J'interprète « élève atteint un seuil élevé de compétence en français » comme étant le pourcentage d'élèves qui atteignent le niveau attendu (réussite) au test de compétence en lecture et en écriture (TCLÉ).

La conformité sera démontrée lorsque la cible annuelle aura été atteinte.

ÉVIDENCES

Indicateur(s)	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026	Province 2025
% des élèves de la 11 ^e année qui atteignent le niveau attendu au test de compétences en lecture et écriture (TCLÉ)	76%	80%	72%	84%	76%	74%

Je déclare non-conformité. Le plan d'amélioration en annexe décrit les actions qui seront mises en place au courant de l'année.

4.2.2 Chaque élève contribue à la vitalité et au développement de la communauté acadienne et francophone

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Selon la recherche Évaluation des compétences et des aspirations futures des jeunes francophones de 12^e année du District scolaire francophone Sud, de madame Jalila Jbilou, PhD, j'interprète « *contribue à la vitalité et au développement de la communauté acadienne et francophone* » comme étant un élève qui affirme se sentir engagé envers la communauté francophone, qui est fier d'être francophone, qui aime être reconnu comme francophone, et qui affirme contribuer à la communauté francophone par le biais de sa participation à des activités, des projets et des événements.

Cette interprétation s'appuie sur la recherche suivante : Allard, Landry et Deveau (2005). Conscientisation ethno langagière et comportement engagé en milieu minoritaire. Francophonies d'Amérique, n° 20, p. 95-109.

La cible annuelle visée pour la plupart des indicateurs dans le Tableau de bord équilibré du District (TBÉ) est fixée à 5 % d'amélioration.

La conformité sera démontrée lorsque la cible annuelle aura été atteinte ou sera égale ou supérieure à 90 %.

ÉVIDENCES

Ces évidences sont tirées de l'évaluation des compétences et des aspirations futures des jeunes francophones de 12^e année du District scolaire francophone Sud. Il s'agit d'un sondage réalisé conjointement entre le DSFS et madame Jalila Jbilou, chercheure à l'Université de Moncton :

Construction identitaire						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12 ^e année qui affirment se sentir fiers(ères) d'être francophones	93%	91%	94%	94%	90%	90%
% des élèves de la 12 ^e année qui affirment aimer être reconnus(es) comme francophone dans la communauté	88%	90%	90%	91%	90%	90%
% des élèves de la 12 ^e année qui affirment contribuer à la communauté francophone par le biais de sa participation à des activités, des projets et des événements	60%	58%	72%	68%	76%	71%

Participation au sondage 2025 :
12^e année – 754 élèves sur 1219

Je déclare conformité partielle. Le plan d'amélioration en annexe décrit les actions qui seront mises en place au courant de l'année.

4.2.3 Chaque élève possède un sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Selon le Plan de 10 ans du MEDPE, j'interprète « *possède un sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone* » comme étant un élève qui indique avoir un rapport positif à la langue française et qui indique avoir un sentiment élevé d'appartenance à la culture acadienne et francophone.

Cette interprétation provient de la source suivante :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), (août 2016). Plan d'éducation de 10 ans – Donnons à nos enfants une longueur d'avance (Secteur francophone), Fredericton : Province du Nouveau-Brunswick.

La cible annuelle visée pour la plupart des indicateurs dans le Tableau de bord équilibré du District (TBÉ) est fixée à 5 % d'amélioration.

La conformité sera démontrée lorsque la cible annuelle aura été atteinte ou sera égale ou supérieure à 90 %.

ÉVIDENCES

Ces évidences sont tirées du sondage de fin d'études secondaires du MEDPE.

Construction identitaire						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12 ^e année qui indiquent avoir un rapport positif à la langue française	80%	78%	83%	91%	86%	90%
% des élèves de la 12 ^e année qui indiquent avoir un sentiment élevé d'appartenance à la communauté acadienne et francophone	59%	56%	64%	90%	67%	90%

Participation au sondage 2025 :
12^e année – 680 élèves sur 1219

Je déclare conformité.

4.2 Engager chaque élève dans sa construction identitaire acadienne et francophone

Chaque élève connaît, valorise et promeut la langue, le patrimoine et la culture acadienne et francophone.

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cet énoncé général a été défini et démontré dans les articles 4.2.1 à 4.2.3.

4.3.1 Chaque élève apprend à faire des choix de vie et de carrières éclairés

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Selon le Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du N.-B., j'interprète « *apprend à faire des choix de vie et de carrière éclairés* » comme étant un élève qui a pris une décision concernant son avenir et qui est confiant dans sa décision concernant son plan de vie ou de carrière.

Cette interprétation provient de la source suivante :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), (2016). Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du N.-B., Fredericton : Province du Nouveau-Brunswick.

La cible annuelle visée pour la plupart des indicateurs dans le Tableau de bord équilibré du District (TBÉ) est fixée à 5 % d'amélioration.

La conformité sera démontrée lorsque la cible annuelle aura été atteinte ou sera égale ou supérieure à 90 %.

ÉVIDENCES

Ces évidences sont tirées de l'évaluation des compétences et des aspirations futures des jeunes francophones auprès des élèves de 12^e année du District scolaire francophone Sud.

Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves qui ont fait un choix de vie ou de carrière éclairé à la fin de leur 12 ^e année	73%	77%	78%	83%	82%	87%

Participation au sondage 2025 :
12^e année – 717 élèves sur 1219

Je déclare conformité.

4.3.2 Chaque élève développe des compétences socioaffectives, cognitives et communicatives

INTERPRÉTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le développement des compétences socioaffectives, cognitives et communicatives soutient la mission du DSFS tout en actualisant les 3 visées éducatives du Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du N.-B.

J'interprète « *compétences socioaffectives* » comme étant la capacité de l'élève à s'adapter aux divers environnements physiques et virtuels en prenant conscience de soi et des autres.

J'interprète « *compétences cognitives* » comme étant la capacité de l'élève à développer ses processus cognitifs et métacognitifs en contexte d'apprentissage et de vie.

J'interprète « *compétences communicatives* » comme étant la capacité de l'élève à coconstruire ses représentations et les exprimer sous diverses formes.

Ces interprétations proviennent de la source suivante :

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), (2016), Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du N.-B., Fredericton, Province du Nouveau-Brunswick.

La cible annuelle visée pour la plupart des indicateurs dans le Tableau de bord équilibré du District (TBÉ) est fixée à 5 % d'amélioration.

La conformité sera démontrée lorsque la cible annuelle aura été atteinte ou sera égale ou supérieure à 90 %.

Évidences

Ces évidences sont tirées de l'évaluation des compétences et des aspirations futures des jeunes francophones de 12^e année du District scolaire francophone Sud.

Participation au sondage 2025 :
12^e année – 703 élèves sur 1219

4.3.2 développe des compétences socioaffectives, cognitives et communicatives / Compétence socioaffective personnelle / a) faire preuve d'une bonne connaissance de soi (qualités, forces, défis, intérêts, valeurs) et de confiance en soi						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% d'élèves de la 12 ^e année qui affirment avoir une bonne connaissance de soi	79%	78%	83%	84%	87%	88%
% d'élèves de la 12 ^e année qui affirment avoir une bonne confiance en soi	63%	68%	75%	81%	79%	85%
Compétence socioaffective personnelle / b) faire preuve d'une bonne maîtrise de soi						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026

% d'élèves de la 12e année qui affirment faire preuve d'une bonne maîtrise de soi	71%	73%	75%	80%	79%	84%
---	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Compétence socioaffective personnelle / c) faire preuve d'autonomie et respecter ses engagements

Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% d'élèves de la 12e année qui affirment faire preuve d'autonomie	73%	76%	80%	83%	84%	87%
% d'élèves de la 12e année qui affirment respecter leurs engagements	76%	79%	83%	85%	87%	89%

Compétence socioaffective interpersonnelle / a) entretenir des relations saines en respectant la diversité et en étant conscient des besoins et sentiments des autres

Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui affirment entretenir des relations saines en respectant la diversité et en étant conscient des besoins et des sentiments des autres	68%	70%	69%	71%	72%	75%

Compétence socioaffective interpersonnelle / b) s'engager dans des relations exemptes d'intimidation

Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
Compétence socioaffective interpersonnelle / b) s'engager dans des relations exemptes d'intimidation	53%	50%	49%	54%	51%	57%

Compétence socioaffective interpersonnelle / c) travailler en équipe et faire preuve de leadership

Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% d'élèves de la 12e année qui ont une bonne capacité de travailler en équipe	84%	87%	89%	91%	90%	90%

% d'élèves de la 12e année qui font preuve de leadership	62%	69%	68%	74%	71%	78%
Compétence cognitive - Pensée critique / a) questionner pour analyser l'information						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui questionnent pour analyser l'information	72%	74%	78%	81%	82%	85%
Compétence cognitive - Pensée critique / b) prendre position en utilisant des arguments fondés, nuancés et réfléchis						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui prennent position en utilisant des arguments fondés, nuancés et réfléchis	72%	76%	77%	84%	81%	88%
Compétence cognitive - Pensée créative et novatrice / a) générer des idées en exploitant plusieurs ressources (pensée divergente) et en les organisant (pensée convergente)						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui sont capables de générer des idées en exploitant plusieurs ressources et en les organisant	78%	83%	84%	87%	88%	90%
Compétence cognitive - Pensée créative et novatrice / b) transformer ses idées en des tâches authentiques et des projets signifiants (pensée novatrice) tout en étant ouvert à la prise de risque et au droit à l'erreur						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui sont capables de transformer leurs idées en tâches authentiques et en projets signifiants tout en étant ouvert à la prise de risque et au droit à l'erreur	66%	70%	72%	75%	76%	79%

Compétence communicative - Traitement de l'information / a) choisir de l'information pertinente pour traiter un sujet						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui sont capables de choisir de l'information pertinente pour traiter un sujet	88%	87%	86%	92%	90%	90%
Compétence communicative - Traitement de l'information / b) valider (analyser et interpréter) et ajuster ses représentations						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui sont capables de valider et d'ajuster leurs représentations	95%	92%	92%	95%	90%	90%
Compétence communicative - Exploitation des médias / a) exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC)						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui sont à l'aise d'exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC)	87%	86%	89%	91%	90%	90%
Compétence communicative - Exploitation des médias / b) faire preuve d'éthique dans l'exploitation des médias						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves de la 12e année qui font preuve d'éthique dans l'exploitation des médias	92%	92%	93%	94%	90%	90%

Je déclare conformité partielle. Le plan d'amélioration en annexe décrit les actions qui seront mises en place au courant de l'année.

4.3 Engager chaque élève dans le développement de son mieux-être global

Chaque élève s'entrepren et s'épanouit à son plein potentiel sur le plan personnel, professionnel et social en vue de réaliser son projet de vie et de carrière.

Cet énoncé général a été défini et démontré dans les articles 4.3.1 et 4.3.2. Cependant, il reste

à définir l'élément suivant : *chaque élève s'entrepren et s'épanouit*.

J'interprète « *chaque élève s'entrepren et s'épanouit* » comme étant un élève qui est motivé à apprendre, qui est persévérant et qui sent que ses apprentissages contribuent à son développement de vie et de carrière.

Ces interprétations proviennent des sources suivantes :

- Sondage développé pour les écoles prototypes en collaboration avec Sharon Friesen, PhD., Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE), (2018)

Une enquête effectuée auprès de plus de 90 écoles intermédiaires et secondaires (32 322 élèves) à travers le Canada a révélé que seulement 37% des élèves sondés se sentaient engagés intellectuellement dans leurs cours de langues et de mathématiques (Friesen, Willms, Milton - 2009). Suite à ce constat, les dirigeants provinciaux et du district ont fixé la cible de 50% en 2020.

La conformité sera démontrée lorsque nous atteindrons 10% d'amélioration.

Évidences

Ces évidences sont tirées du sondage sur l'engagement mené par le District scolaire francophone Sud.

4.3 Engager chaque élève dans le développement de son mieux-être global (Chaque élève s'entrepren et s'épanouit à son plein potentiel sur le plan personnel, professionnel et social en vue de réaliser son projet de vie et de carrière.)						
Indicateur(s)	2022	2023	2024	2025	Cible 2025	Cible 2026
% des élèves engagés dans leurs apprentissages - 12e année	31%	42%	32%	36%	34%	38%

Participation au sondage 2025 :
12^e année – 400 élèves sur 1219

Je déclare conformité.

Annexe A - Plan d'amélioration de l'Équipe de Gestion (Politique 4.0)

Actions d'amélioration	Responsable	Date de début	Date de fin
Priorités dans le TBÉ du District et les TBÉ personnalisés des écoles • Pédagogie consciente, inclusive et active (Engagement des élèves, Littératie, Nouveaux arrivants, Numératie, assiduité des élèves) • Leadership • Culture (Bien-être du personnel et des personnes apprenantes) • Communauté (Apprentissages expérientiels, Construction identitaire)	Équipe de gestion	Juin 2025	Octobre 2025
Ajustement de ETP et budget en littératie et numératie	Équipe de gestion	Septembre 2025	Juin 2026
Restructuration de l'équipe d'accompagnement pédagogique	Équipe de gestion	Février 2025	Avril 2025
Co-construction d'un nouveau modèle d'accompagnement des écoles	DEA et équipe d'accompagnement pédagogique	Février 2025	Août 2025
Formation et accompagnement personnalisé de l'équipe d'accompagnement pédagogique	DEA	De façon continue	
Rencontres de suivis trimestrielles (T0, T1, T2 et T3) avec les directions et l'équipe d'accompagnement pédagogique en lien avec leur TBÉ d'école	DEA et équipes multis	Septembre 2025	Juin 2026
Rencontres bi-mensuelles afin de faire les suivis aux demandes d'accompagnement des écoles	DEA et équipes multis	Septembre 2025	Juin 2026
Rencontres bi-mensuelles par équipe d'expertise, développement et mise en œuvre d'un plan d'amélioration (littératie M-5 ; littératie 6-8 ; numératie ; développement de l'autonomie M-2 ; construction identitaire ; péda-numérique/vie-carrière ; actualisation linguistique ; appui à l'apprentissage)	DEA et équipes par expertise	Septembre 2025	Juin 2026
Accompagnement personnalisé des directions d'école en lien avec leur plan de croissance professionnel : mindset organisationnel et les 4 éléments du focus (pédagogie – leadership – culture – communauté)	DEA	De façon continue	
Plan d'accompagnement personnalisé des écoles en lien avec leurs priorités et suivis aux trimestres.	Équipe d'accompagnement pédagogique et DEA	De façon continue	
Accompagnement personnalisé et plan de formation (alliés en littératie, alliés en numératie, alliés pédagogique, EAA,	Équipe d'accompagnement pédagogique	De façon continue	

personnel enseignant, etc.)		
Plan d'accompagnement personnalisé des écoles M-5 en littératie structurée	DEA et équipe expertise littératie	De façon continue
Plan d'accompagnement personnalisé pour appuyer et outiller le personnel des écoles dans l'accueil des élèves issus de l'immigration	DEA et équipe expertise en actualisation linguistique	De façon continue

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

7.2 Révision de la Politique 4.0 – Politique de finalités

Mise en contexte

Veillez noter qu'il s'agit de la dernière présentation de rapport de monitoring pour cette version de la politique des finalités. Une équipe de travail est actuellement en place afin d'élaborer les interprétations et les indicateurs liés à la nouvelle politique des finalités.

Documentation

Politique 4.0

FINALITÉS

CONSEIL D'ÉDUCATION

Politique 4.0

Politique de finalités

La mission du District scolaire francophone Sud est : Les élèves disposent de connaissances, de compétences et d'attitudes leur permettant de faire face aux exigences du monde moderne et de s'investir dans une Acadie francophone, plurielle et inclusive.

4.0.1 Les élèves avancent vers la prochaine étape de leur vie avec succès

- 4.0.1.1 Les élèves atteignent un niveau élevé de littératie, numératie et de compétences dans toutes les disciplines, en fonction de leur potentiel, de la maternelle à la 12e année ;
- 4.0.1.2 Les élèves sont préparés à intégrer le marché du travail ou à poursuivre des études postsecondaires avec confiance ;
- 4.0.1.3 Les élèves adoptent une attitude proactive et engagée envers leur propre apprentissage ;
- 4.0.1.4 Les élèves développent leur capacité à apprendre de manière autonome et collaborative.

4.0.2 Les élèves construisent leur identité dans une perspective acadienne et francophone.

- 4.0.2.1 Les élèves cultivent une fierté identitaire et une sécurité linguistique et culturelle ;
- 4.0.2.2 Les élèves comprennent et valorisent la diversité culturelle ;
- 4.0.2.3 Les élèves reconnaissent les défis, les aspirations et le rôle de la communauté acadienne dans un monde en évolution.

4.0.3 Les élèves développent une pensée critique face à une société en constante évolution

- 4.0.3.1 Les élèves utilisent les technologies numériques de manière éthique, responsable et efficace ;
- 4.0.3.2 Les élèves adoptent une démarche de recherche et de questionnement afin de développer leur esprit critique et leur capacité à prendre des décisions éclairées.

4.0.4 Les élèves s'épanouissent personnellement et socialement pour réaliser leur projet de vie.

- 4.0.4.1 Les élèves acquièrent des habiletés socio-affectives favorisant leur bien-être et leur interaction harmonieuse avec les autres ;
- 4.0.4.2 Les élèves sont conscientisés l'importance d'un environnement sécuritaire accueillant et inclusif tout en étant sensibilisés aux enjeux de la discrimination et de l'inclusion ;

- 4.0.4.3 Les élèves reconnaissent l'importance d'adopter des habitudes favorisant une bonne santé physique, mentale et émotionnelle ;
- 4.0.4.4 Les élèves s'engagent dans des actions citoyennes et environnementales, en lien avec les enjeux contemporains.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

8. Points d'information de la direction générale

8.1 Rapport financier – DSFS

Mise en contexte

Un rapport financier sera présenté aux membres du Conseil à chaque réunion.

Documentation

Rapport financier au 31 octobre 2025

Mise à jour personne assistantes en éducation

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles 2025-2026	Budget du District 2025-2026	Écart budgétaire 2025-2026
ENSEIGNEMENT				
<u>Régulier</u>				
2069- 03-3431-P71100	Traitement ordinaire	124 981 958	124 981 958	0
2069- 03-3467-P71100	Enseignants suppléants	4 035 818	4 035 818	0
2069- 03-4904-P71100	Déplacements et frais de réunions	25 000	25 000	0
2069- 03-5181-P71100	Manuels scolaires (PE60, PE61, PEF9)	161 200	161 200	0
2069- 03-5189-P71100	Budget des écoles (inclus métiers et littératie)	2 867 098	2 867 098	0
2069- 03-5739-P71100	Autres matériels et équipement	5 000	5 000	0
2069- 03-6479-P71100	Achat Équipement etc (PEV5)	525 000	525 000	0
<u>Total régulier</u>		132 601 074	132 601 074	0
<u>Spécialistes de la vue et de l'ouïe</u>				
2069- 03-3431-P71400	Salaires, déplacements et matériels - Ouïe	1 037 487	1 037 487	0
2069- 03-3431-P71500	Salaires, déplacements et matériels - Vue	970 880	970 880	0
<u>TOTAL VUE ET OUIË</u>		2 008 367	2 008 367	0
TOTAL ENSEIGNEMENT		134 609 441	134 609 441	0
SOUTIEN PÉDAGOGIQUE				
<u>Soutien administratif scolaire</u>				
2069- 03-3431-P72100	Traitement ordinaire - Adj. Admin.	2 664 463	2 664 464	0
2069- 03-3466-P72100	Traitement suppléances - Adj. Admin.	137 116	137 116	0
2069- 03-4869-P72100	Téléphones et communications(écoles,entretiens)	390 000	390 000	0
2069- 03-5739-P72100	Papeterie, fournitures de bureau	0	0	0
2069- 03-4904-P72100	Déplacements	7 000	7 000	0
<u>Total: soutien administratif scolaire</u>		3 198 579	3 198 579	0
<u>Services de soutien pédagogique</u>				
2069- 03-3431-P72201	Traitement ordinaire - Soutien professionnel	6 717 228	6 717 228	0
2069- 03-4801-P72201	Autres services professionnel	200 000	200 000	0
2069- 03-4904-P72201	Déplacement - soutien prof	160 000	160 000	0
2069- 03-5189-P72201	Matériel - soutien prof	52 145	52 145	0
2069- 03-3431-P72202	Traitement ordinaire - Bibliothécaires	1 286 608	1 286 608	0
2069- 03-3466-P72202	Remplacements - Bibliothécaires	28 220	28 220	0
2069- 03-4904-P72202	Déplacements - Bibliothécaires	2 000	2 000	0
2069- 03-3431-P72203	Traitement ordinaire: congés d'études	504 400	504 400	0
2069- 03-3467-P72204	Perfectionnement et amélioration	1 482 557	1 482 557	0
2069- 03-5189-P73903	Perfectionnement - communauté d'école	0	0	0
2069- 03-3467-P78110	Rencontre de communauté d'école	0	0	0
2069- 03-3467-P72205	Enseignants suppléants: réunions	0	0	0
2069- 03-3449-P72209	Traitements: fonds conditions d'emploi	141 600	141 600	0
<u>Total: services de soutien pédagogique</u>		10 574 757	10 574 758	1
<u>Services de soutien aux élèves</u>				
2069- 03-3431-P72301	Traitement ordinaire: adaptation scolaire	25 087 921	23 625 225	(1 462 696)
2069- 03-3466-P72301	Remplacement: adaptation scolaire	1 455 426	1 293 197	(162 229)
2069- 03-4801-P72301	Cas Complex - District (PEK8)	100 000	100 000	0
2069- 03-4801-P72301	Cas Complex - Ministère (PE19 & PEL8)	0	0	0
2069- 03-3431-P73301	Tutorat / Éducaide	175 000	175 000	0
2069- 03-5189-P72301	Frais déplacements et matériel - Adaptation scolaire	0	0	0
2069- 03-5189-P73110	Budget - Soutien DSSA	0	0	0
2069- 03-3431-P72402	Traitement ordinaire: Informatique	1 220 393	1 220 393	0

Notes

On avait un budget de 615 AE et on a 673, donc 58 postes additionnels
On a 16 postes additionnels pour 6 semaines

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles 2025-2026	Budget du District 2025-2026	Écart budgétaire 2025-2026
2069- 03-4509-P72402	Informatique - Autres	400 800	400 800	0
	Total: services de soutien aux élèves	28 439 540	26 814 615	(1 624 924)
	TOTAL SOUTIEN PÉDAGOGIQUE	42 212 875	40 587 952	(1 624 923)

Notes

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles 2025-2026	Budget du District 2025-2026	Écart budgétaire 2025-2026
PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES				
<u>Soutien à l'apprentissage</u>				
2069- 03-4509-P73114	Nutrition	0	0	0
2069- 03-5189-P73117	Camps d'été / Subvention cours d'été	0	0	0
2069- 03-5241-P73163	Subvention Mieux-être	0	0	0
2069- 03-3449-P73902	Intervenants	1 005 194	1 005 195	0
Total: excellence en éducation		1 005 194	1 005 195	0
TOTAL PROGRAMMES ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES		1 005 194	1 005 195	0
TOTAL ENSEIGNEMENT		177 827 510	176 202 588	(1 624 923)
BÂTIMENTS				
<u>Fonctionnement et entretien des bâtiments</u>				
2069- 03-3431-P74100	Traitement ordinaire	8 480 782	8 480 782	0
2069- 03-3466-P74100	Remplacement et temps supplémentaire	348 041	348 041	0
2069- 03-4251-P74100	Chauffage	860 000	860 000	0
2069- 03-4252-P74100	Electricité	4 390 000	4 390 000	0
2069- 03-4253-P74100	Eaux et égouts	440 000	440 000	0
2069- 03-4513-P74100	Détritus	273 500	273 500	0
2069- 03-4711-P74100	Déneigement	934 420	934 420	0
2069- 03-4721-P74100	Location d'installations	3 242 642	3 242 641	(0)
2069- 03-4731-P74100	Frais de véhicules	335 300	335 300	0
2069- 03-4769-P74100	Autres services de réparation	3 787 680	3 787 680	0
2069- 03-4904-P74100	Déplacements, téléphones et autres	40 000	40 000	0
2069- 03-5413-P74100	Matériel de conciergerie des écoles	0	0	0
TOTAL BÂTIMENTS		23 132 364	23 132 364	0
TRANSPORT SCOLAIRE			488 255	
<u>Transport scolaire</u>				
2069- 03-3431-P75100	Traitement ordinaire	6 071 924	6 071 924	0
2069- 03-3466-P75100	Remplacement et temps supplémentaire	334 454	334 454	0
2069- 03-3705-P75100	Indemnité de chauffe-moteur	10 000	10 000	0
2069- 03-3706-P75100	Examen médical	10 000	10 000	0
2069- 03-4554-P75100	Transport sous contrat	1 041 700	1 041 700	0
2069- 03-4731-P75100	Opération et entretien	5 003 209	5 003 209	0
2069- 03-4869-P75100	Déplacements, téléphones et autres	203 200	203 200	0
Total: transport scolaire		12 674 487	12 674 487	1
<u>Périscolaire</u>				
2069- 03-4904-P75200	Déplacement dans la province	0	0	0
Total: périscolaire		0	0	0
<u>Parascolaire</u>				
2069- 03-3431-P75300	Traitement ordinaire	0	0	0
Total: parascolaire		0	0	0
TOTAL TRANSPORT SCOLAIRE		12 674 487	12 674 487	1
ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT				

Notes

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles 2025-2026	Budget du District 2025-2026	Écart budgétaire 2025-2026
<u>CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles</u>				
2069- 03-4904-P76100	Déplacement dans la province	325 000	325 000	0
Total: CÉD / Comités parentaux d'appuis aux écoles		325 000	325 000	0
<u>Administration - district</u>				
2069- 03-3431-P76200	Traitement ordinaire	6 904 897	6 613 376	(291 522)
2069- 03-4039-P76200	Publicité	0	0	0
2069- 03-4801-P76200	Autres Services	0	0	0
2069- 03-4611-P76200	Affranchissement, messageries, fret	22 000	22 000	0
2069- 03-4702-P76200	Photocopieurs et imprimantes	50 800	50 800	0
2069- 03-4869-P76200	Téléphones et communications	76 200	76 200	0
2069- 03-4902-P76200	Déplacement dans la province	441 810	441 810	0
2069- 03-5739-P76200	Papeterie, fournitures de bureau	182 880	182 880	0
2069- 03-8375-P76200	Carte d'achat Banque de Montréal	0	0	0
Total: administration - district		7 678 587	7 387 066	(291 522)
<u>Fonctionnement et entretien bureau de district</u>				
2069- 03-4511-P76400	Nettoyage	0	0	0
2069- 03-4721-P76400	Location d'installations	298 785	298 785	0
Total: fonctionnement et entretien du bureau du district		298 785	298 785	0
<u>Perfectionnement professionnel - non-enseignants</u>				
2069- 03-3467-P76500	Perfectionnement (non-enseignants)	153 600	153 600	0
Total: perfectionnement professionnel- non-enseignants		153 600	153 600	0
TOTAL: ACTIVITÉS DE BUREAU DE DISTRICT		8 455 973	8 164 451	(291 521)
<u>INDEMNITÉS DU PERSONNEL</u>				
<u>Indemnités du personnel</u>				
2069- 03-3429-P77100	Indemnités de retraite aux retraités	0	0	0
2069- 03-3438-P77100	Indemnités de retraite	0	0	0
2069- 03-3466-P77100	Accidents au travail	0	0	0
2069- 03-3441-P77100	Indemnités de congé de vacances	3 022 097	2 927 846	(94 251)
2069- 03-3463-P77100	Congés payés - employés occasionnels	160 000	160 000	0
2069- 03-3601-P77100	Assurance-vie collective	105 000	105 000	0
2069- 03-3602-P77100	Régime de pension du Canada	10 208 353	10 102 449	(105 904)
2069- 03-3603-P77100	Assurance-maladie et de soins	2 361 300	2 361 300	0
2069- 03-3604-P77100	Assurance-emploi	3 389 431	3 352 943	(36 488)
2069- 03-3709-P77100	Indemnités de nettoyage à sec et vest.	164 000	164 000	0
2069- 03-3711-P77100	Cotisations à CAT	769 200	769 200	0
2069- 03-4792-P77100	Autres services Santé/Mieux-être	225 725	225 725	0
TOTAL: INDEMNITÉS DU PERSONNEL		20 405 106	20 168 463	(236 643)
<u>PROJETS SPÉCIAUX</u>				
2069- 03-3451-P78100	Projet Aide à la Maternelle	0	0	0
2069- 03-3451-P78105	Prêts de service	864 645	864 645	0
2069- 03-5189-P78112	Projet - AECC	198 613	198 613	0
2069- 03-4801-P78120	Génie Arts	0	0	0
2069- 03-5189-P78121	Initiatives en milieu minoritaire	1 547 174	1 547 174	0
2069- 03-5189-P78123	Visite à la législation	8 960	8 960	0
2069- 03-4801-P78194	P.L.O.E.	8 799 783	8 799 783	0
2069- 03-5189-P78198	Projets d'innovation	0	0	0
2069- 03-4801-P78199	Actualisation linguistique	6 250 739	6 250 739	0
2069- 03-5189-P78106	Surplus	0	0	0

Notes

Temps supplémentaire et salaires des employés occasionnels accumulé

À cause des AE additionnels

À cause des AE additionnels et employés occasionnels du bureau

À cause des AE additionnels et employés occasionnels du bureau

COMPTES	DESCRIPTIONS	Dépenses réelles 2025-2026	Budget du District 2025-2026	Écart budgétaire 2025-2026
	Portion de la TVH non remboursable	0	0	0
	Transfert de fin d'année	0	0	0
TOTAL: PROJETS SPÉCIAUX		17 669 914	17 669 914	0
TOTAL		260 165 353	258 012 267	(2 153 086)

Notes

	Fin Juin (pour 2025-2026)	Fin septembre 2025	Fin octobre 2025
Nb AE	642	650	682
Nb AE temporaires		45	16
Raisons ajouts		* 5 nouveaux arrivants * 9 déménagements * 30 maternelle * 1 cas complexe * 1 profil médical * 1 élève 13e année+ * 3 AE relèves * 7 élèves connus * 4 postes récupérés	* 2 nouveaux arrivants * 5 déménagements * 10 maternelle * 1 pour 2e AE * 4 élèves connus * 2 médicaux * 21 postes récupérés
Total AE :	642	695	698
Financement :	615	615	615
Écart :	-27	-80	-83
Déficit mensuel :		(305 288,00) \$	(316 736,30) \$

Personnes assistantes en éducation



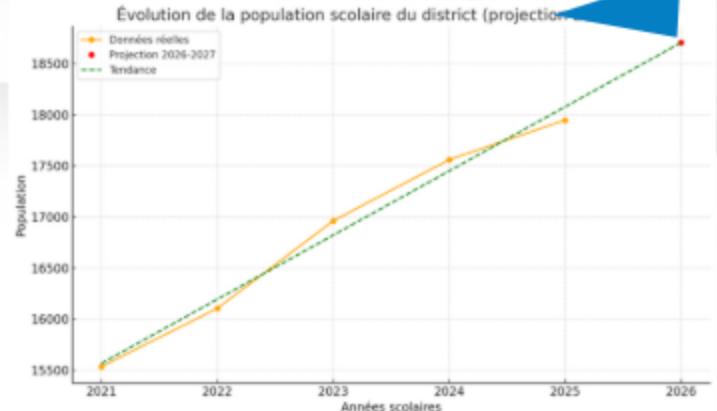
District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

18706

élèves en
2026-2027
(projection)

	Inscriptions au 30 sept.	Nombre AE
2021-2022	15535	498
2022-2023	16105	521
2023-2024	16962	620
2024-2025	17564	646
2025-2026	17948	695*
2026-2027 (projection)	18706	758



80+

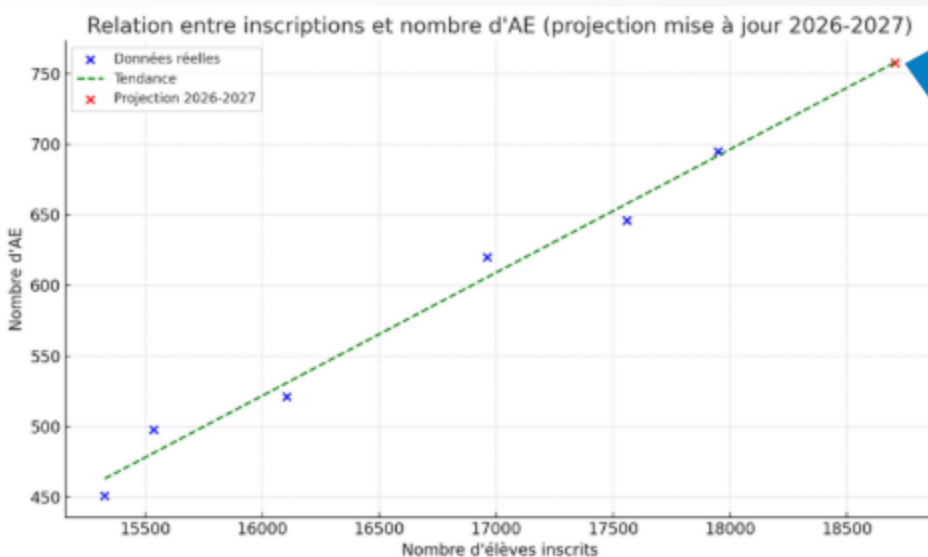
postes
déficitaires
2025-2026
*au 30 sept.



191

enfants en
garderie avec
travailleur d'appui
à l'inclusion

Besoins pour 2026-2027



758

postes AE
2026-2027
(projection)

**Financement actuel
(2025-2026) : 615 AE**

**Manque = 143 postes +
Ajustement nécessaire :
5,5 MILLIONS \$**

- La croissance explique le besoin d'un ajustement.
- Les besoins sont également de plus en plus complexes :
 - élèves issus de l'immigration
 - enfants de la maternelle (+22 en 2025-2026)
 - déménagements (district en croissance)

Rapport Cri d'alarme par le défenseur :

- « les budgets sont souvent fondés sur les chiffres de l'année précédente, sur des considérations politiques ou sur des limites arbitraires, et non sur ce qui est réellement nécessaire pour fournir des services adéquats. »

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

8.2 Rapport financier – CED

Mise en contexte

Un rapport financier sera présenté aux membres du Conseil à chaque réunion.

Documentation

Rapport financier au 5 novembre 2025



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

RAPPORT FINANCIER DU CED

pour la période se terminant le 31 mars 2026

	Dépenses au 5 novembre 2025	Prévisions	Total	Budget	Écart	Notes
Traitement ordinaire et bénéfices	44 960 \$	30 195 \$	75 155 \$	75 155 \$	- \$	inclus frais de représentation de 39 155\$
Dépenses de réunions d'affaires	1 377 \$	7 623 \$	9 000 \$	9 000 \$	- \$	
Fédération Nationale des Conseils scolaires francophones (FNCSF)	24 407 \$	2 510 \$	26 917 \$	26 917 \$	- \$	Cotisation annuelle et congrès
Services de consultation	2 766 \$	62 234 \$	65 000 \$	65 000 \$	- \$	
Formation CPAE (PED2)		4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	- \$	
Célébration (PEV4)		7 000 \$	7 000 \$	7 000 \$	- \$	
Frais de représentation		- \$	- \$	- \$	- \$	39 155\$ inclus dans le budget des traitements
Frais de déplacements & inscriptions à congrès, internet	28 740 \$	19 260 \$	48 000 \$	48 000 \$	- \$	
Abonnements et Revues		1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	- \$	
Fournitures et matériel	2 521 \$	1 479 \$	4 000 \$	4 000 \$	- \$	
Initiatives du PLOE		50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	- \$	
Autres		1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	- \$	
Total	104 771 \$	186 801 \$	291 572 \$	291 572 \$	- \$	

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

8.3 Résultats à l'évaluation de la petite enfance

Mise en contexte

La direction de la petite enfance nous présentera les données des résultats à l'évaluation de la petite enfance des élèves du DSFS.

Documentation

Résultats à l'évaluation de la petite enfance

Chapitre 1

Résultats à l'Évaluation de la petite enfance - appréciation directe

Quel est le rôle de cette évaluation?

L'Évaluation de la petite enfance – appréciation directe (ÉPE-AD) est la mesure du développement des enfants âgés de trois à six ans qui est administrée individuellement après leur inscription à la maternelle. Administrée par des intervenants formés à cet effet, l'ÉPE-AD permet de produire un rapport qui est transmis aux parents et aux intervenants afin d'aider l'enfant à vivre une transition harmonieuse vers l'école.

L'ÉPE-AD se veut un outil de dépistage précoce et préventif des enfants d'âge pré-scolaire administré avant leur entrée dans le système scolaire. Cette évaluation permet d'identifier des problématiques du développement qui pourraient ajouter des défis supplémentaires au continuum d'apprentissage des futurs élèves.

Sur quoi portent les évaluations de la petite enfance?

L'ÉPE-AD évalue les domaines du développement suivant : la conscience de soi et de son environnement, les habiletés cognitives, la langue et la communication et le développement physique (motricités fine et globale). Le niveau de l'enfant dépend à la fois de son rendement aux mesures de développement et de son sous-groupe d'âge.

Qu'est-ce qui détermine si un enfant est « potentiellement à risque »?

L'identification des enfants potentiellement à risque est effectuée à partir des résultats des mesures du développement dans les cinq domaines. Chaque domaine mesuré permet d'obtenir un niveau d'atteinte qui est représenté de façon numérique ou à l'aide d'un code-couleur :

Rouge : l'enfant connaît des difficultés importantes;

Jaune : l'enfant connaît quelques difficultés;

Vert : l'enfant ne connaît aucune difficulté ou le développement est approprié.

Ce système de codes-couleurs est utilisé dans le rapport remis aux parents. Les agences de Famille et petite enfance et les districts scolaires utilisent ces mêmes informations pour déterminer si l'enfant a besoin de soutien supplémentaire, et si oui, pour quel(s) domaine(s). En plus des codes couleurs par domaine, le Ministère détermine également le pourcentage d'enfants qui démontrent un risque dans leur développement global. Tout enfant ayant un rouge dans l'un des domaines évalués ou ayant un jaune dans chacun des domaines suivants: conscience de soi et de son environnement, habiletés cognitives, langue et communication, est considéré à risque.

Que signifie un profil « incomplet » ?

Un profil est considéré comme incomplet lorsqu'un ou plusieurs domaines de développement observés présentent un résultat incomplet. Cela signifie que les données recueillies ne sont pas suffisantes pour évaluer adéquatement l'enfant dans ce ou ces domaines et pour fournir un résultat fiable. Cette situation peut survenir si un domaine a été entièrement omis ou si le nombre minimal de questions nécessaires pour refléter fidèlement les compétences de l'enfant n'a pas été atteint.

Domaines évalués et résultats de l'ÉPE-AD

Domaines évalués :

Conscience de soi et de son environnement : la capacité d'un enfant à comprendre le monde qui l'entoure et à faire des liens avec son vécu à la maison et dans la communauté.

Habiletés cognitives : les compétences de base de l'enfant en mathématiques et en pré-lecture ainsi que sa capacité à résoudre des problèmes.

Langue et communication : la capacité d'un enfant à comprendre la langue parlée et sa capacité à exprimer ses pensées et ses sentiments.

Développement physique :

Motricité fine : la capacité d'un enfant à effectuer de petits mouvements qui nécessitent la coordination main-œil.

Motricité globale : la capacité d'un enfant à effectuer des grands mouvements qui impliquent la participation des bras, des jambes et du corps.

Présentation des résultats

Les résultats des domaines de l'ÉPE-AD sont présentés dans le rapport aux parents en utilisant les trois codes de couleurs suivants :



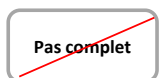
Développement approprié



Éprouve des difficultés



Éprouve des difficultés importantes



Pas complet (l'enfant n'a pas réalisé assez d'éléments de la liste pour être en mesure de fournir un résultat)

Diagramme 1

Profil des enfants dans le domaine "Conscience de soi et de son environnement"

Profil complet

DSFS	n = 991
Rouge	n = 160
Jaune	n = 160
Vert	n = 671
N-B	n = 1633

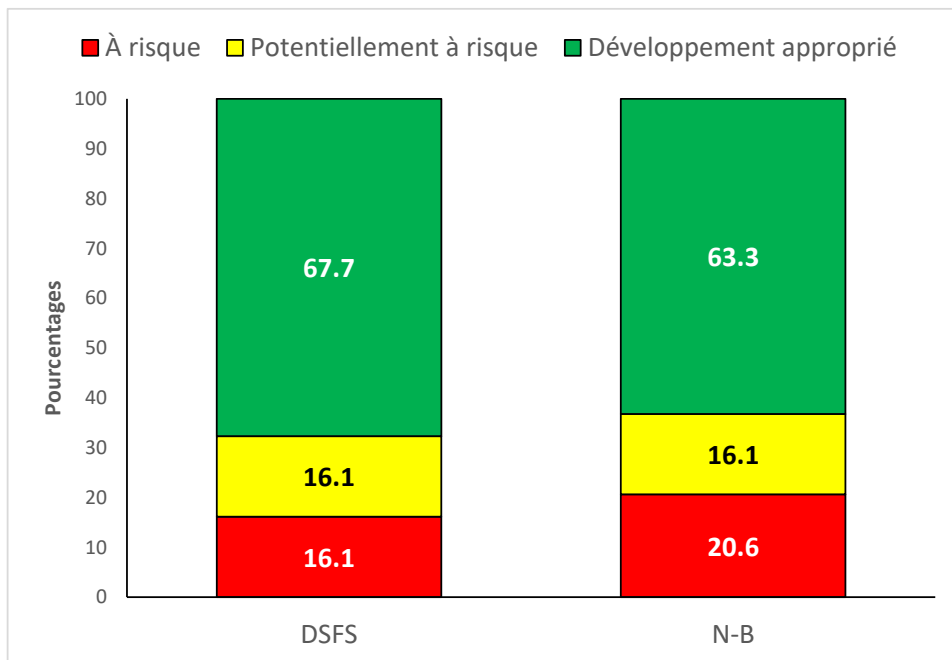


Diagramme 2

Profil des enfants dans le domaine "Habiletés cognitives"

Profil complet

DSFS	n = 991
Rouge	n = 161
Jaune	n = 122
Vert	n = 708
N-B	n = 1633

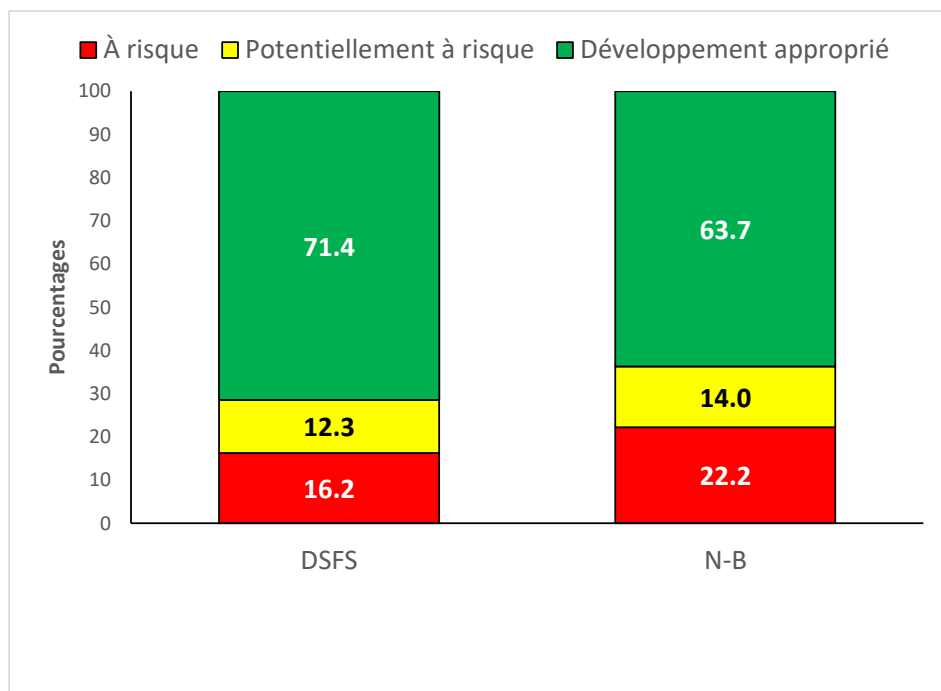


Diagramme 3 Profil des enfants dans le domaine "Langue et communication"

Profil complet

DSFS	n = 991
Rouge	n = 106
Jaune	n = 137
Vert	n = 748
N-B	n = 1633

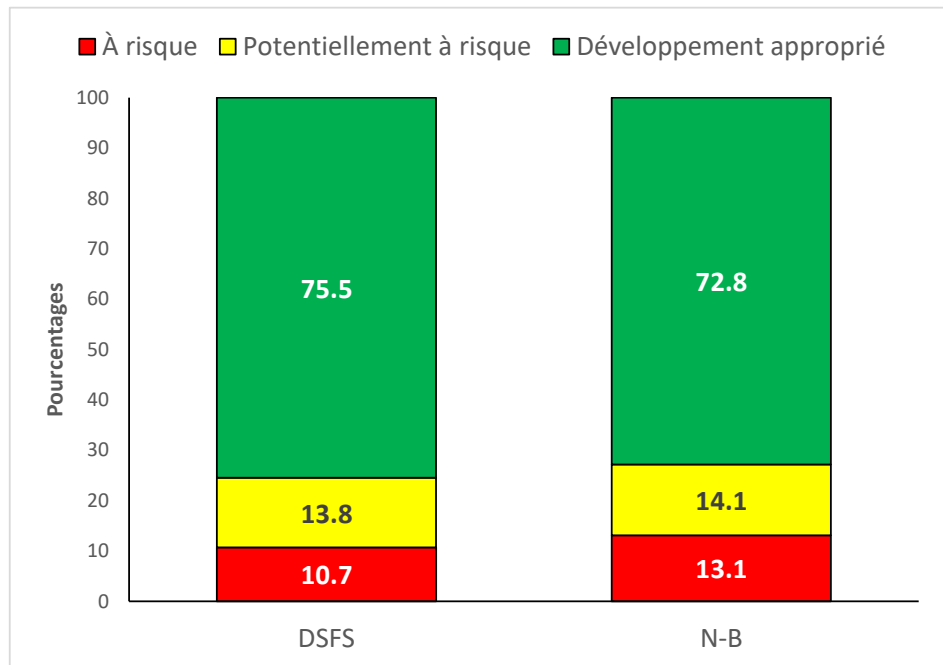


Diagramme 4 Profil des enfants dans le domaine "Motricité fine"

Profil complet

DSFS	n = 991
Rouge	n = 78
Jaune	n = 122
Vert	n = 791
N-B	n = 1633

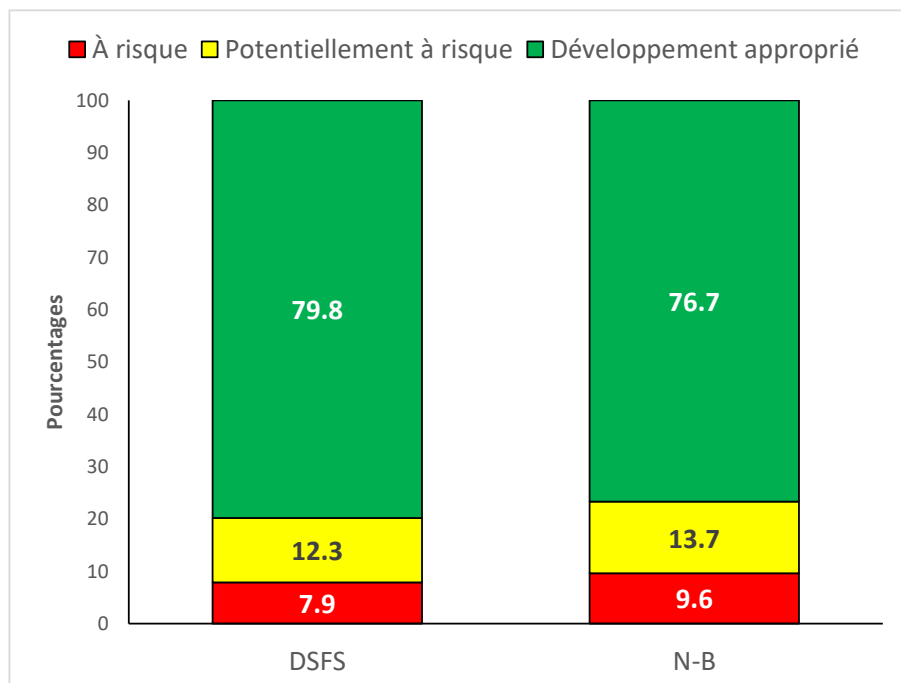
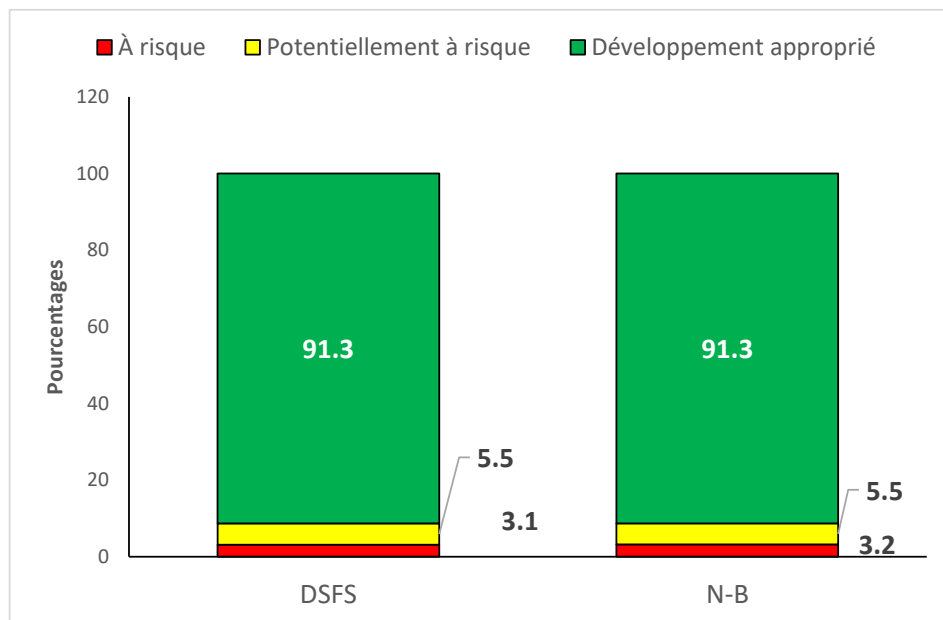


Diagramme 5
Profil des enfants dans le domaine "Motricité globale"
Profil complet

DSFS	n = 991
Rouge	n = 31
Jaune	n = 55
Vert	n = 905
N-B	n = 1633


Diagramme 6
Profil global des enfants
Nombre d'enfants évalués

DSFS	n = 991
N-B	n = 1633

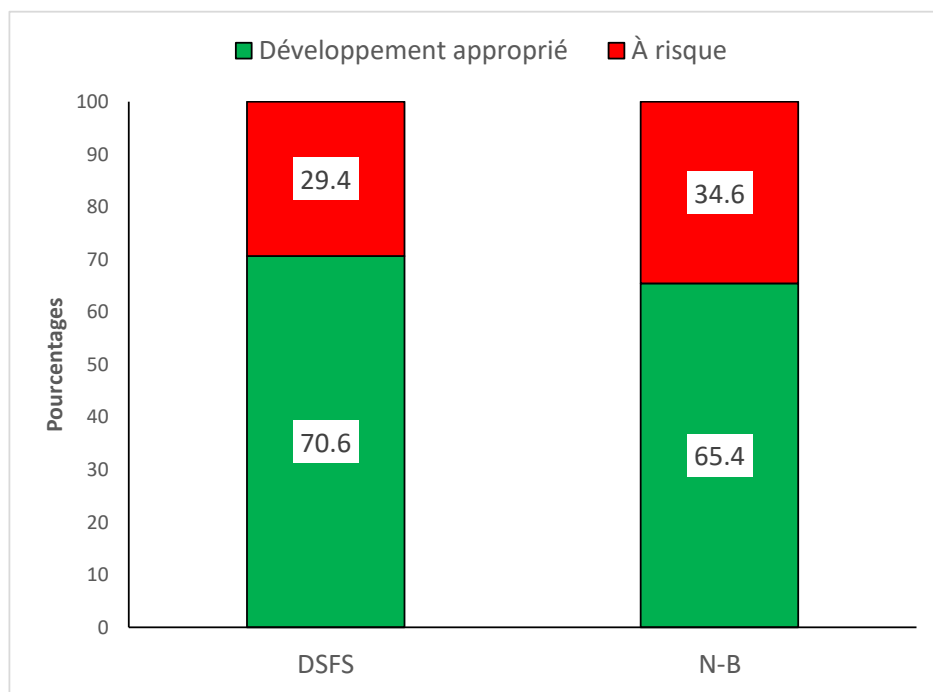


Diagramme 7 Évolution du pourcentage d'enfants au moins potentiellement à risque au cours des cinq dernières années

Nombre d'enfants évalués

2020-2021	n = 1584
2021-2022	n = 1762
2022-2023	n = 1754
2023-2024	n = 1630
2024-2025	n = 1633

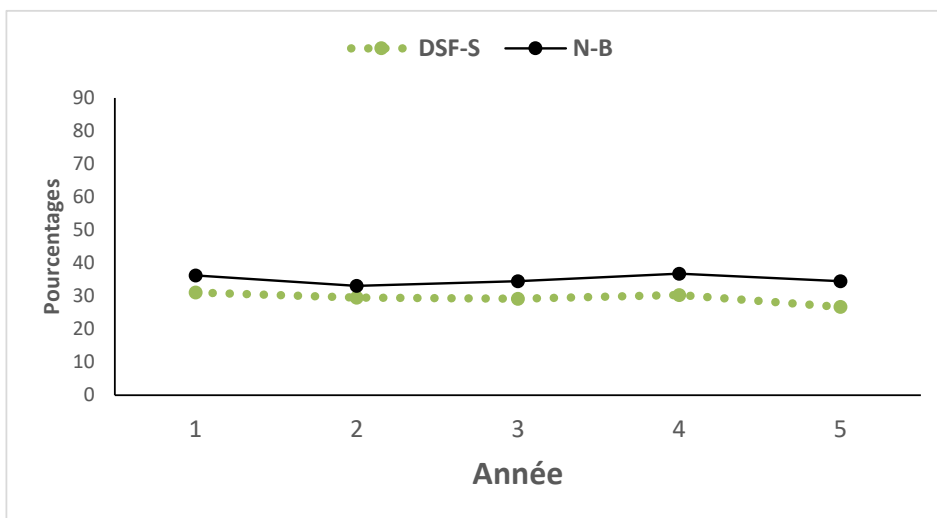
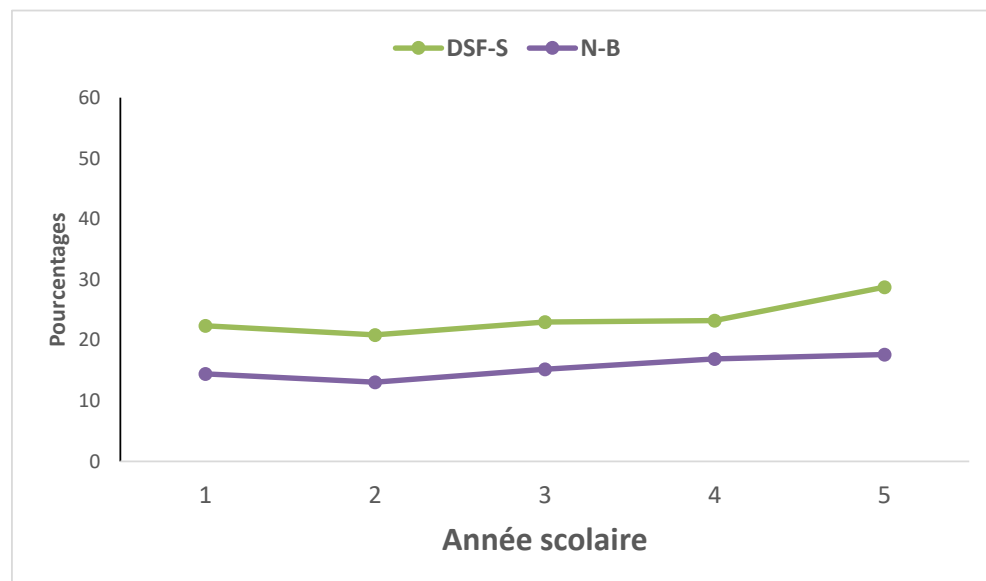


Diagramme 8 Évolution du pourcentage d'administration de l'ÉPE-AD en anglais au cours des cinq dernières années

2019-2020	n = 1671
2020-2021	n = 1584
2021-2022	n = 1680
2022-2023	n = 1754
2023-2024	n = 1630
2024-2025	n = 1633



District scolaire francophone Sud

Diagramme 9

Nombre d'enfants "À risque" et à "Développement approprié"

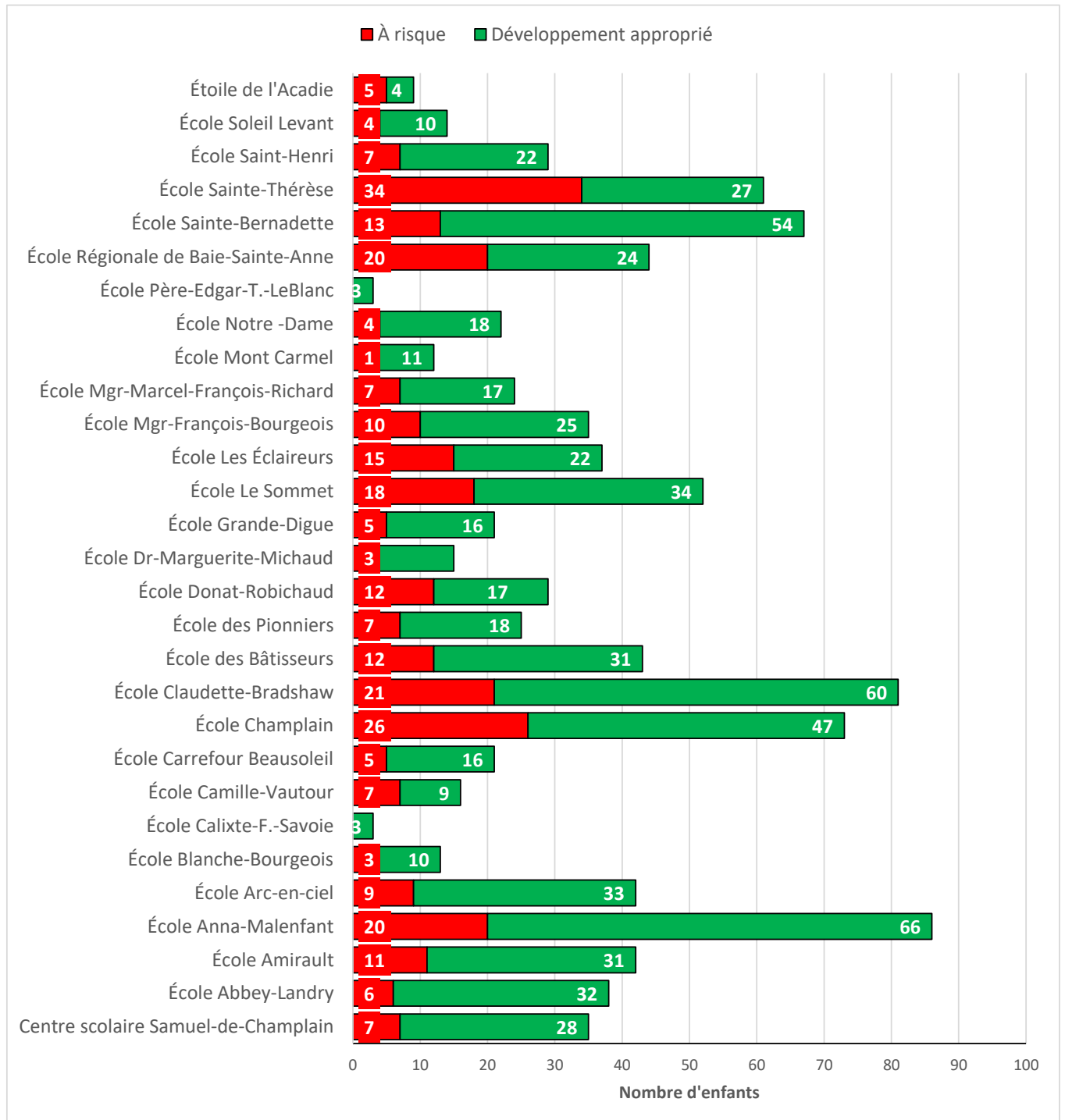


Diagramme 10 Pourcentage des profils incomplets de l'ÉPE-AD par domaine de développement

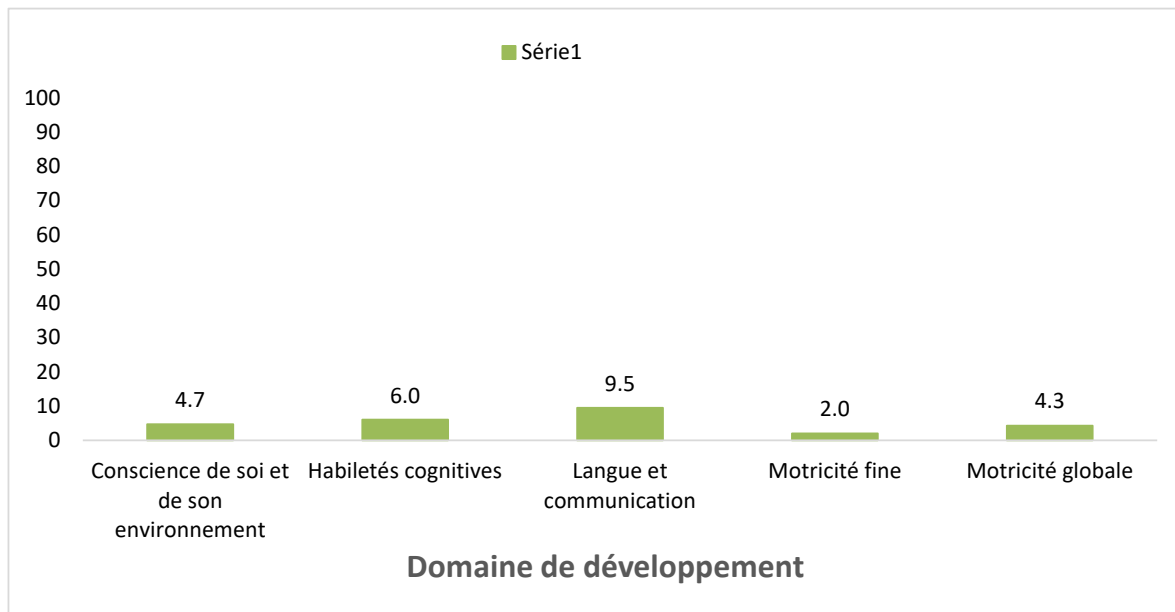


Tableau 1 : Nombre de profils "complets" et "incomplets"

	DSFS	N-B
Profils complets	991	1633
Profils incomplets	154	296
Nombre total d'enfants évalués	1145	1929

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

8.4 Pression budgétaire 2026-2027

Mise en contexte

Chaque année, le MEDPE se rend dans chacun des districts afin de prendre connaissance des pressions budgétaires et d'en comprendre les causes, dans le but de mieux se préparer à les défendre auprès des élus. Le DSFS a rencontré le Ministère le 23 octobre, et voici le document présenté à l'appui de cette rencontre.

Documentation

Pression budgétaires DSFS (octobre 2025)



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

- 38 écoles
- **17 948** élèves
- **57%** de la population francophone



Nos principaux ENJEUX 2025-2026

*Votre appui, un levier
incontournable*

- Impact des compressions budgétaires
- Assistantes en éducation
- Gestion d'un district en croissance
- Nouveaux arrivants
- Littératie au secondaire – appui
- Petite enfance
- ETP au secondaire
- Cours de métiers
- Recrutement et fidélisation
- Enseignants novices

ICI ON CHANGE LE MONDE

Investir en éducation pour l'avenir de nos élèves

Impact des compressions budgétaires

La réalité actuelle

- Il y avait eu des ajustements à la hausse dans les budgets du District (en lien avec le manque de l'année précédente), mais ensuite, les compressions budgétaires n'ont pas permis d'investir toutes les ressources d'appui pour les élèves et le personnel.
- La composition des classes est de plus en plus complexe : diversité des besoins académiques, socioémotionnels, linguistiques et comportementaux.
- L'appui additionnel est nécessaire à la fois pour les élèves et le personnel.
- Les compressions budgétaires ont touché directement les services d'appui aux élèves, essentiels à leur réussite :
 - **moins** d'appui en littératie, numératie, actualisation linguistique, comportements
 - **moins** de services d'appui des ADC (et moins de génération de revenus), CVC, AES, leaders pédagogiques du District
 - **moins** de formation pour les enseignants
 - **moins** d'accompagnement pour les enseignants qui nécessitent un appui supplémentaire (surtout nouveaux enseignants, enseignants pas formés, stagiaires sans enseignant associé et enseignants issus de l'immigration)
 - Ressources du centre d'accueil des nouveaux arrivants

Une HAUSSE du budget est ESSENTIELLE, car nous risquons de compromettre la qualité des services. Une hausse proportionnelle à la croissance et pour répondre adéquatement aux besoins croissants.

Assurer l'équité et la réussite

- Sans ressources supplémentaires, l'écart se creuse entre les élèves qui réussissent facilement et ceux qui ont besoin d'appui.
- Un financement adéquat garantit l'égalité des chances et un système éducatif juste.

Répondre aux besoins réels

- Chaque élève a droit à un environnement d'apprentissage qui favorise son plein potentiel.
- Couper en éducation signifie laisser de côté les plus vulnérables.

Soutenir le personnel scolaire

- Les enseignants ne peuvent pas répondre seuls à la complexité des besoins.



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Personnes assistantes en éducation



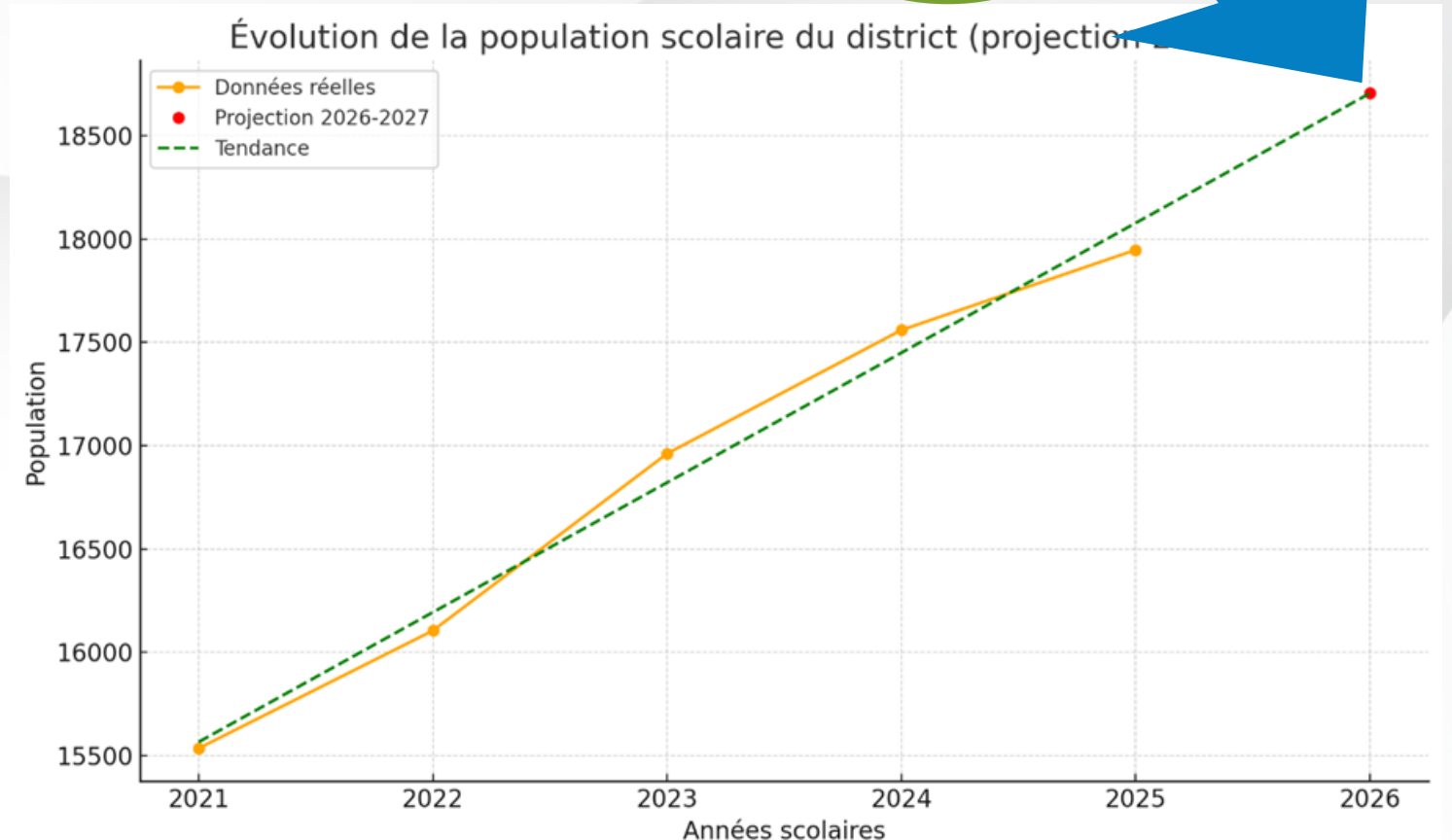
District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

18706

élèves en
2026-2027
(projection)

	Inscriptions au 30 sept.	Nombre AE
2021-2022	15535	498
2022-2023	16105	521
2023-2024	16962	620
2024-2025	17564	646
2025-2026	17948	695*
2026-2027 (projection)	18706	758



80+

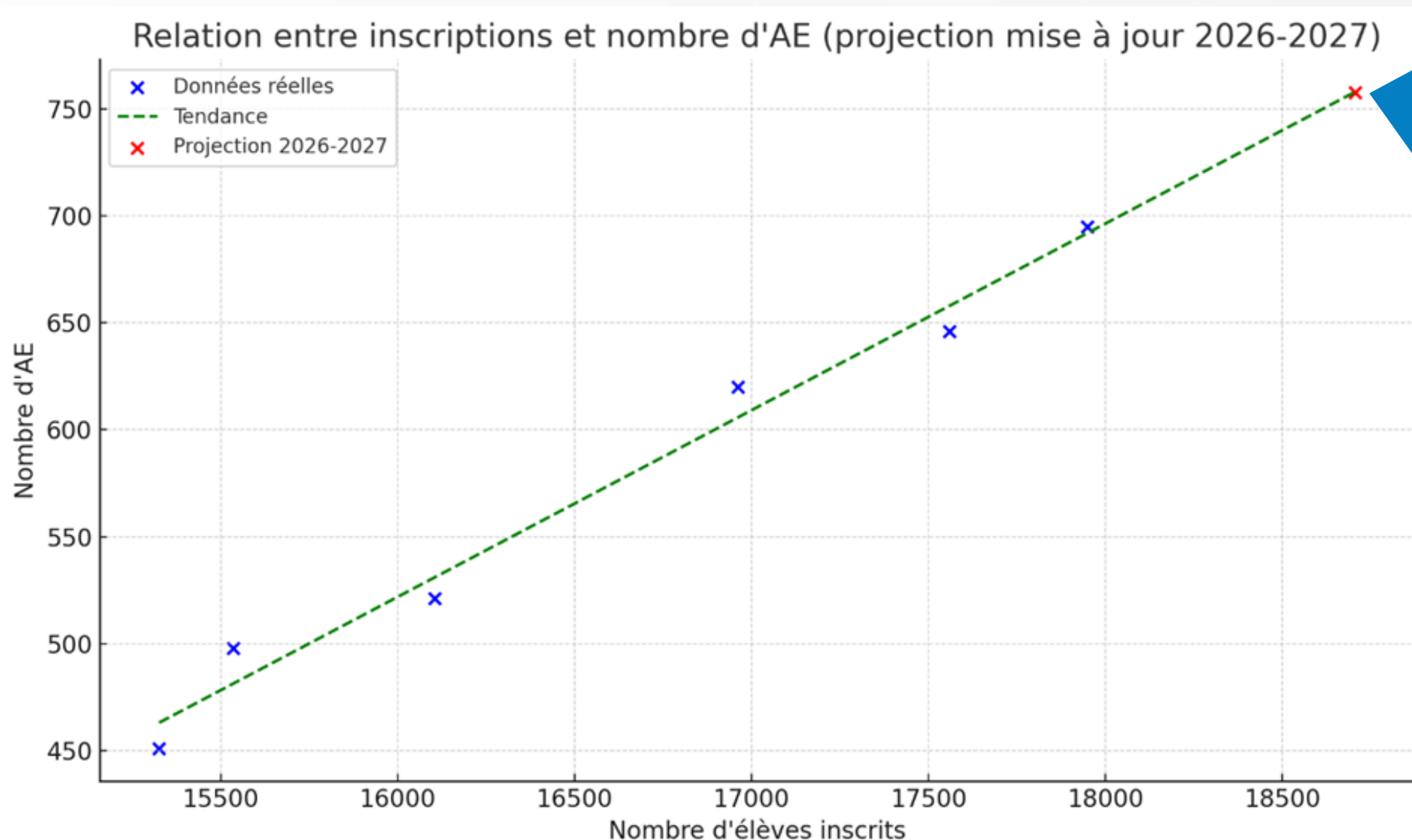
postes
déficitaires
2025-2026
*au 30 sept.



189

enfants en
garderie avec
travailleur d'appui
à l'inclusion

Besoins pour 2026-2027



758

postes AE
2026-2027
(projection)

**Financement actuel
(2025-2026) : 615 AE**

**Manque = 143 postes +
Ajustement nécessaire :
5,5 MILLIONS \$**

- La croissance explique le besoin d'un ajustement.
- Les besoins sont également de plus en plus complexes :
 - élèves issus de l'immigration
 - enfants de la maternelle (+22 en 2025-2026)
 - déménagements (district en croissance)

Rapport Cri d'alarme par le défenseur :

- « les budgets sont souvent fondés sur les chiffres de l'année précédente, sur des considérations politiques ou sur des limites arbitraires, et non sur ce qui est réellement nécessaire pour fournir des services adéquats. »

Gestion d'un District en croissance

Une croissance rapide, des responsabilités accrues — mais une structure administrative qui n'a pas suivi

Le DSF Sud dessert plus de 17 900 élèves (+10,5 % depuis 2019), soit plus de la moitié des élèves francophones du Nouveau-Brunswick, avec un effectif administratif pratiquement inchangé.

Faits clés (tirés des Statistiques sommaires 2019-2025)

- **+10,5 %** d'élèves depuis 2019 (15 895 → 17 560)
- **+2 écoles** (36 → 38)
- **57 %** de tous les élèves francophones du N.-B.
- Soutien administratif : **+5 %** seulement (38 → 40 ETP)
- **4 667 h** supplémentaires (≈ 2,5 ETP)

Des services essentiels sous tension

L'augmentation exponentielle des demandes de sorties éducatives, de réparations, de transactions financières et d'appareils technologiques dépasse la capacité actuelle des équipes à maintenir la qualité et la conformité des services.

Faits clés - Transport

- **85 %** des élèves du DSFS — soit **près de 15 000 jeunes** — sont transportés chaque jour en autobus scolaire.
- **29 413 km** parcourus chaque jour, sur **195 routes** et **729 trajets** couvrant **7 régions géographiques**.
- **195 conductrices et conducteurs permanents**, appuyés par ≈ **20 suppléants**, dont plusieurs à temps partiel.
- **1 responsable + 3 responsables adjoints** supervisent plus de 200 conducteurs.
- **3 commis SAD3**
- Volume de **sorties éducatives triplé** depuis 2019 : **438 → 1 429** demandes.
- **3 026 heures supplémentaires** en 2024-2025
- **1 234 939 km** parcourus par les employés du districts qui sont remboursés = **786 050 \$**
- **69 124 \$** en frais de location de véhicules (i.e. Enterprise)

Faits clés - Infrastructures

- **38 écoles** (3 centres communautaires)
- **1 responsable + 2 responsable adjoints**
- **18 réparateurs d'entretien**
- **8 334** demandes de réparations en **2024-2025**
- **7 615** demandes **complétés**
- **711** demandes de 2024-2025 **ouvertes** (22 oct)
- **2 288** demandes de réparations reçues depuis le 1er août



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Gestion d'un District en croissance

Des services essentiels sous tension

Faits clés - Finances

- **1** responsable + **4** responsable adjoints
- **10 commis** comptabilité et support aux écoles
- Augmentation des activités monétaires des écoles
- **5 à 6 semaines** de retard sur les transactions
- **4 semaines** de retard pour les payables
- **1 212** heures supplémentaires en 24-25

Faits clés - Technologie éducatives

- **17 000** appareils technologiques à supporter
 - 2 980 ordinateurs du personnel
 - 4 100 ordinateurs d'élèves
 - 10 033 iPads
 - infrastructures réseau, caméras, etc.
- **15** spécialistes en soutien technologiques
- **Équipement vieillissant** demandant un remplacement plus fréquent
- **7 900** installations d'applications différentes à gérer sur 10 033 iPads

1133 : 1

Ratio appareil/spécialiste
DSFS

300 : 1

Ratio appareil/spécialiste
Grande entreprise de 250+ employés

500 : 1

Ratio appareil/spécialiste
Organisation très bien automatisé



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Gestion d'un District en croissance

Des mesures ciblées pour restaurer l'équité structurelle et la stabilité opérationnelle

Douze postes stratégiques répartis entre transport, bâtiments, finances et soutien administratif permettraient de rétablir l'équilibre entre la charge et la capacité de gestion.

Transport

- **1,5** Responsables adjoints (*0.5 déjà financé par MEDPE, autre 0.5 par le DSFS*)
- **1** commis SAD4 pour les demandes complexes
- **5** Coordonnateurs régionaux pour gérer la flotte d'autobus

Infrastructures

- **2** Réparateurs d'entretien

Finances

- **1** Direction adjointe aux finances et conformité
- **2** commis SAD3

Technologies éducatives

- **5** spécialistes en soutien technologique

Soutien administratif

- **1** adjointe administrative SAD3 en appui au DSAF et secteur (*financement*)
- **1** Direction adjointe à la planification et aux opérations
- **18** Agents d'établissement scolaires (*financement*)
- **1** Responsable adjoint aux opérations
- **1** Coordonnateur de la sécurité des installations



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Nouveaux arrivants



District scolaire
francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025:
le DSFS a accueilli un total de 832 élèves
nouveaux arrivants
(703 primaire et 129 secondaire)
*242 à la maternelle
Comparons avec les années précédentes:
2023: 673 élèves
2024: 720 élèves

Total de 1478 besoin
d'actualisation
linguistique, vs 1418
l'an dernier

Données du 30 septembre 2025

Pré-A1	435
A1 et A2	1043
B1 et B2	574
langue français dominante	861
Non-évalués	466
Plus de services nécessaires	358
Données incomplètes	59
Total au DSFS	3796

De ces 3796 élèves:

- 272 élèves sont des réfugiés ou demandeurs d'asile.
- 70 de ces 272 accueillis entre le 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.)

Ajout au centre d'accueil depuis mi-août 2025: transferts interdistricts

Voici quelques données:

69 demandes transferts interdistricts (depuis mi-août)
16 évaluations de compétences langagières (avril à juin - pilote)
23 évaluations de compétences langagières (depuis de mi-août)
Ce qui donne un ajout de travail aux personnes agentes d'admission et notre enseignante qui fait ALIC et évaluations compétences.
Nécessaire afin d'uniformiser, suivre les critères d'admission et réduire l'arrêt de service dans les écoles et offrir services NA aux élèves qui nécessitent des besoins.

Ajout prévu au centre d'accueil pour septembre 2026: toutes inscriptions, incluant pré-inscriptions à la maternelle

Nombre d'inscriptions à la maternelle depuis quelques années:

30 sept. 2023: 1234

30 sept. 2024: 1259

30 septembre 2025: 1299

Ici, encore, nous avons besoin d'uniformisation afin de suivre les critères d'admission et de fournir les services aux élèves.

Nous nécessiterons alors de **deux personnes agentes d'admission de plus** afin de traiter les ajouts d'inscriptions.

Importance du maintien des ressources et ajustement selon croissance

Littératie au secondaire

Appui - TCLÉ



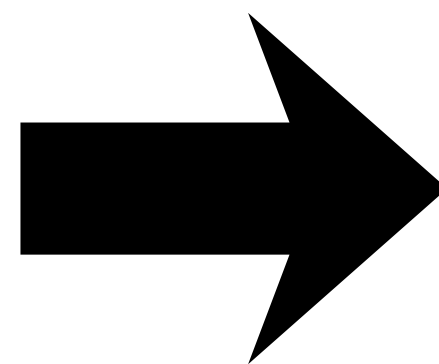
TCLÉ - une condition de diplomation

Comment appuyer nos enseignants et élèves ?

En 2025 :

23%

non-réussis
(269/1147 élèves)



**150 élèves rendus
en 12e année**

Les résultats des élèves de 7e en lecture et en écriture diminuent d'année en année

Les défis sont grands :

- Les écarts s'agrandissent de plus en plus dans nos salles de classe même en 6e, 7e, 8e année et au secondaire
- Formation, accompagnement, suivis et soutien des personnes enseignantes qui ne sont pas formées en français

Il est temps de penser à un financement pour appui en littératie au secondaire au même titre que le financement pour la numératie au secondaire.

Un budget qui permet :

- financement pour des personnes alliées en littératie dans nos écoles secondaires et au niveau 6e à 8e année (pour répondre à la complexité et la diversité de la salle de classe et offrir un appui additionnel au personnel et aux élèves)
- financement pour formation et accompagnement des personnes alliées et personnes enseignantes
- déploiement de projets pilotes (nouveau programme de français)
- ressources matériels pour soutenir les pratiques pédagogiques éprouvées (livres ensemble-classe)

Petite enfance



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Enfants à risque ou non-évalué

ÉPE-AD	Élève maternelle	À risque	Non-évalué (langue, grands besoins)	TOTAL
2021-2022	1217	298	198	496
2022-2023	1229	304	226	530
2023-2024	1238	252	295	547
2024-2025	1261	291	270	561

Ressources

Ressources humaines additionnelles pour la mise en oeuvre d'initiatives ou pour soutenir des initiatives déjà existantes (portée plus grande)

- Ajout de **1 poste** direction adjointe (DSF-NO = 1 ; DSF-NE = 1)
- Ajout de **1 poste** Coordinatrice des services d'appui à la famille (DSF-NO = 1 ; DSF-NE = 1)
- Ajout de **3 postes** Agentes pédagogiques en petite enfance (financement actuel : DSF-S = 11 ; DSF-NO et DSF-NE = 13)

EPE-AD en anglais

2022-2023	260
2023-2024	309
2024-2025	269

Pré-inscrits - langue première autre que français ou anglais

2022-2023	227
2023-2024	228
2024-2025	219

1274*

enfants en attente d'une place en garderie

56% région
Moncton/Dieppe

189

enfants en garderie avec appui TAI

*certains enfants comptabilisés 2 fois ou plus (plusieurs garderies)

Voyons à innover...

Projet de transition à la maternelle - projet pilote = **4 ETP**

Ajustements de ressources nécessaires :

- Grand nombre d'enfants à risque, important de considérer ceux non-évalués
- Grand nombre d'enfants nouveaux arrivants ou de familles exogames
- Équité entre les 3 districts - ressources humaines
- 4 ETP projet pilote + budget pour le transport

Allocation ETP

au secondaire

Ajuster le financement des **cours au secondaire** pour refléter la réalité des cours offerts – offre de cours variés (et non ratio 29 élèves/classe)

- Les **cours de métiers** exigent un **encadrement plus serré** : pour assurer la **sécurité** et la **qualité de l'apprentissage**, les groupes doivent être limités à **16-18 élèves**.
- Depuis 2016, la **demande pour les formations en métiers a bondi de 50 %**, et le nouveau cours **Introduction aux métiers spécialisés (07111A)** va augmenter encore cette pression sur les ressources humaines et matérielles.
- Le modèle de financement actuel freine la capacité des écoles à offrir des milieux d'apprentissage **sécuritaires, équitables et adaptés aux besoins de tous les élèves**.

Type d'école	Particularités	Nombre moyen de cours de métiers
Petite école	Offre réduite mais essentielle, personnel polyvalent	
Moyenne école	Diversification de l'offre et besoins croissants	
Grande école	Forte demande, défis de l'espace	

Autres cours avec nombre d'élèves réduit :

- Classes nouveaux arrivants (FLA A1-B2) : besoins linguistiques spécifiques
- PCR/PCRMT, stages COOP, cuisine, couture, cours en ligne, vie scolaire, etc.
- Ressources manquantes - besoins particuliers d'accompagnement
 - ex : élèves allophones de 18 ans et plus s'inscrivant pour la première fois à l'école

Conséquences actuelles:

- Refus d'inscriptions et perte d'opportunités pour les jeunes.
- Impact sur la motivation scolaire et la persévérance.
- Pression sur le personnel enseignant et les infrastructures.
- Risque pour la sécurité dans les ateliers faute de supervision adéquate.

Métiers au secondaire

Normes de santé-sécurité et équipement désuet: un enjeu urgent

À la suite des nouvelles exigences du MEDPE concernant l'inspection mensuelle des ateliers, le DSF-S a constaté que l'équipement de plusieurs écoles est en fin de vie. Les outils utilisés pour le cours Introduction à la transformation du bois ouvré (07311D) datent du début des années 2000 et proviennent de la marque **General**, aujourd'hui disparue.

L'absence de pièces de rechange rend les réparations coûteuses, forçant souvent le remplacement complet des machines.

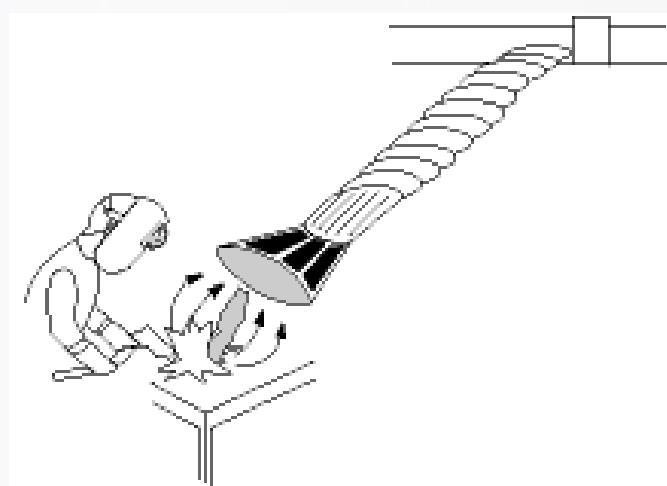
Pour assurer la sécurité du personnel et des élèves, une firme externe a été engagée pour la mise au point et la maintenance préventive des équipements.

En 2024-2025, le DSF-S a déjà dû investir environ 30 000 \$ pour maintenir les activités minimales.

École	Date	Inspection initiale	Date	Réparations	TOTAL
Ody	1/23/2025	2 459,07 \$	S.O	- \$	2 459,07 \$
MM	8/26/2025	1 050,00 \$	10/16/2025	2 800,66 \$	3 850,66 \$
LJR	8/28/2025	1 873,49 \$		1 349,23 \$	3 222,72 \$
CC	10/09/2025	1 930,49 \$	22/10/2025	1 655,34 \$	3 585,83 \$
MFR	9/17/2025	2 602,69 \$		1 782,64 \$	4 385,33 \$
ESA	9/03/2025	2 876,20 \$	9/09/2025	2 137,16 \$	5 013,36 \$
ESdC	10/09/2025	2 781,89 \$		4 199,62 \$	6 981,51 \$
ERBSA	21/10/2025	- \$		- \$	- \$
EEdA	21/10/2025	- \$		- \$	- \$
ECB	29/10/2025	- \$		- \$	- \$
		15 573,83 \$		13 924,65 \$	
			Grand total	29 498,48 \$	

Ventilation des ateliers de soudage: un enjeu de santé et sécurité

Les ateliers de soudage du DSF-S nécessitent une **mise à niveau urgente** pour respecter les normes de ventilation actuelles. Actuellement, **5 écoles sur 10** présentent des systèmes désuets, créant des **risques pour la santé** du personnel et des élèves.



Les hottes intégrées aux cabines de soudage sont mal conçues : elles **dirigent les contaminants vers le visage de l'utilisateur**, au lieu de les évacuer efficacement.

Les nouveaux établissements scolaires et projets de rénovation provinciaux adoptent maintenant une **ventilation par aspiration à la source**, une solution plus sécuritaire et conforme.

À titre d'exemple, la modernisation du système à l'école **Mathieu-Martin** a coûté **150 000 \$ en 2022**.

Hausse du coût des matériaux: un frein à la formation pratique

Les prix du bois, de l'acier et des matériaux de construction ont augmenté de manière significative, amplifiés par les tarifs et l'inflation.

Un **soutien budgétaire accru et durable** est essentiel pour :

- Maintenir des environnements d'apprentissage sécuritaires et conformes ;
- Préserver la qualité des formations pratiques ;
- Soutenir la relève dans les métiers spécialisés, essentiels à l'économie du Nouveau-Brunswick



**District scolaire
francophone Sud**

Apprendre. Grandir. Devenir.

Recrutement et fidélisation du personnel



Ajout de postes clés

Personne responsable du recrutement et de la fidélisation (nouveau poste essentiel)

- Gestion de l'équipe de recrutement
- Liaison entre district et ministère
- Supervision des budgets et alignement stratégique
- Coordination des sondages de satisfaction
- Projections des besoins futurs

Financement pour Personne agente de recrutement : Recrutement actif et soutien à la stratégie de recrutement et fidélisation

Financement pour Personne agente des ressources humaines (dotation)

Financement pour Postes flottants pour les régions à défis

- Personnes enseignantes et conductrices d'autobus

677
embauches

875
entrevues

*pour des postes de
suppléance en 2024-2025

Budget de recrutement pour des actions stratégiques

- Participation aux salons de l'emploi
- Recrutement interprovincial et international
- Campagnes de publicités ciblées
- Couverture des dépenses de déplacements
- Financement pour LGN



Formation et intégration du personnel suppléant et permanent

Budget nécessaire pour le développement, la livraison de formations et l'accompagnement pour les personnes:

- Assistantes en éducation suppléantes
- Conductrices d'autobus suppléantes
- Enseignantes et EAA nouvellement embauchées
- Employées issues de l'immigration et stagiaires embauchées
- Préposées de bibliothèques
- Adjointes administratives

500k\$

Budget nécessaire pour l'accompagnement des nouvelles personnes enseignantes embauchées (POFA)

500k\$

Personnes enseignantes novices



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

Année scolaire 2025-2026

Nombre de nouvelles personnes enseignantes du POFA (Année 1 et 2)	142
Nombre de nouvelles personnes enseignantes issues de l'immigration qui sont titulaires d'une salle de classe (primaire ou secondaire)	43
Nombre de nouvelles personnes enseignantes issues de l'immigration qui sont EAA ou suppléant flottant	24
Suppléants flottants	25
Nombre de stagiaires qui ont des classes (SLT ou contrat C)	21
Nombre de personnes enseignantes dans le BEPEL (toutes les cohortes)	38
Nombre de contrats C	9
Nombre de nouvelles personnes EAA	48

****Exemple d'une école qui a 30 nouvelles personnes enseignantes (Année 1 à 3) au sein de son personnel**
À noter que **4 de ces 30** sont à leur 3e année, mais ont des grands besoins d'accompagnement

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

9. Agenda automatique

9.1 Tableau de bord équilibré (TBÉ) 2025-2026.

Mise en contexte

En documentation, vous trouverez le plan éducatif 2025-2026 sous forme de tableau de bord équilibré (TBÉ). Vous y trouverez un document qui vise l'atteinte des finalités du Conseil, le Plan de 10 ans du MEDPE ainsi que le Cadre stratégique du DSFS.

Ainsi, les écoles, dans leur plan d'amélioration, sont demandées de choisir un nombre limité de priorités parmi celles ciblées par le District scolaire francophone Sud :

- Pédagogie consciente, inclusive et active (Engagement des personnes apprenantes)
- Compétences langagières (Littératie / Nouveaux arrivants / Actualisation linguistique)
- Bien-être du personnel et des personnes apprenantes
- Construction identitaire

Ces priorités ont été établies en analysant les données internes de l'année scolaire 2024-2025.

Documentation

Tableau de bord équilibré 2025-2026 (TBÉ)

Vision du District scolaire francophone Sud : Les membres du personnel, par leurs actions quotidiennes, s'engagent dans leur amélioration continue et dans celle du DSFS.

Tableau de bord équilibré 2025-2026 DSFS

Pédagogie * 5% d'amélioration ** 10% d'amélioration									
Indicateur de rendement	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026						Résultats 2025- 2026
% des élèves de la maternelle ayant obtenu un EAN (niveau 2 jaune ou niveau 3 rouge) qui se sont améliorés d'au moins un niveau à l'EPE-OE (post)*	79%	77%	81%						
% des élèves de 5e à 12e année engagés dans leur cheminement personnel et scolaire pour réaliser leur projet de vie et de carrière**	44%	43%	47%						
Indicateur de processus	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% du personnel enseignant qui guident, assistent et coordonnent**									
% d'élèves de 1re année qui, à la fin de la séquence d'enseignement, atteignent 80% dans chacune des composantes à l'évaluation en littératie du District.*									
% d'élèves de 2e année qui, à la fin de la séquence d'enseignement, atteignent 80% dans chacune des composantes à l'évaluation en littératie du District.*									
% des élèves de la 1re année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T2 : 16 mots bien lus/min ou + ; T3 : 27 mots bien lus /min ou +)**		75%	83%		83%	83%			
% des élèves de la 2e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale* (T1 : 16 mots bien lus /min ou + ; T2 : 37 mots bien lus /min ou + ; T3 : 43 mots bien lus /min ou +)**		75%	83%	83%	83%	83%			
% des élèves de la 3e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T1 : 58 mots bien lus /min ou + ; T2 : 62 mots bien lus /min ou + ; T3 : 66 mots bien lus /min ou +)**		59%*	65%	65%	65%	65%			

**nouvel indicateur, cible définie après T1

**certaines composantes de l'évaluation du District ont changé, la cible définie après T1

*échantillon petit

% des élèves de la 4e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T1 : 76 mots bien lus /min ou + ; T2 : 78 mots bien lus /min ou + ; T3 : 81 mots bien lus /min ou +)**		59%*	65%	65%	65%	65%			
% des élèves de la 5e année qui atteignent les attentes en fluidité de lecture orale (T1, T2, T3 : 79 mots bien lus /min)**		58%*	64%	64%	64%	64%			
% des élèves de la 1re à la 5e année qui atteignent un taux de précision de 95% et plus à l'évaluation en fluidité orale (FLO)**		68%	75%	75%	75%	75%			
% d'élèves qui ne présentent pas un problème d'absentéisme chronique*	78%	74%	78%	78%	78%	78%			
% des membres du personnel enseignant qui affirment se sentir compétents pour répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration**	46%	50%	55%	55%	55%	55%			
Leadership ** 10% d'amélioration									
Indicateur de processus	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% du personnel enseignant qui reçoivent un accompagnement personnalisé de leur équipe de direction en lien avec leurs pratiques pédagogiques **	76%	78%	86%	86%	86%	86%			
Culture * 5% d'amélioration									
Indicateur de rendement	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026					Résultats 2025- 2026	
% des écoles qui maintiennent la phase Intégration à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	69%	83%	70%						
% des écoles dans les phases Conscientisation et Construction qui améliorent leur niveau à l'indice du bien-être (IBE) sur l'IMER du personnel	46%	38%	70%						
% des élèves de 5e à 12e année qui affirment avoir un lien significatif avec un adulte de l'école*	68%	68%	71%						
Communauté ** 10% d'amélioration									

*échantillon petit

*échantillon petit

Indicateur de processus clé (rendement) :	2023-2024	2024-2025	Cible 2025-2026	Cible T1	Cible T2	Cible T3	Résultats T1	Résultats T2	Résultats T3
% des élèves de la 9e à la 12e année qui ont vécu au moins 1 expérience d'exploration en milieu de travail ou dans la communauté **	85%	79%	87%	50%	60%	87%			
% du personnel enseignant qui se sent outillé pour accomplir leur rôle de passeur culturel.									
% du personnel enseignant qui se sent appuyé pour accomplir leur rôle de passeur culturel.									

**nouvel indicateur, cible définie après T1

**nouvel indicateur, cible définie après T1

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

10. Points d'information de la présidence

10.1 Conseil de la jeunesse

Mise en contexte

L'élève conseillère et membre du Conseil de la jeunesse, Fannie Fournier, fera une mise à jour des activités et ce, de façon régulière, lors des réunions du Conseil.

Documentation

Tournée d'écoute dans nos écoles

Proposition de projet – Tournée d’écoute étudiante dans le District scolaire francophone Sud (DSFS)

Par : Fannie Fournier, élève conseillère au CED

Contexte et idée principale

Ayant récemment été nommée élève conseillère au sein du Conseil de l’éducation du district (CED), je prends très au sérieux ma responsabilité de représenter fidèlement la voix des jeunes du District scolaire francophone Sud (DSFS). Mon rôle est non seulement d’assurer une présence étudiante au sein du conseil, mais aussi de faire le lien entre le CED et le Conseil de la jeunesse du district.

Cependant, une question essentielle s’est imposée à moi dès le début de mon mandat : comment puis-je représenter efficacement les élèves si je ne prends pas le temps de les écouter réellement ? C’est dans cet esprit qu’est née cette idée de projet, que je souhaite aujourd’hui vous proposer officiellement.

Mon projet :

"Tournée d’écoute dans nos écoles"

Objectifs du projet

L’objectif central est de rencontrer les élèves dans leurs milieux scolaires afin de :

- Établir un contact direct et humain avec les élèves du DSFS pour mieux comprendre leurs réalités, leurs préoccupations et leurs idées.
- Identifier et encourager le leadership étudiant, en mettant en lumière les jeunes qui ont une voix à faire entendre, qu’ils soient déjà engagés ou non dans leur école.
- Améliorer l’expérience scolaire en recueillant des témoignages authentiques sur le quotidien vécu dans les écoles secondaires (et possiblement primaires).
- Renforcer la légitimité de la représentation étudiante, en me basant sur des faits concrets, des échanges vécus et des idées issues du terrain.
- Offrir un espace sécuritaire et sans jugement où les jeunes peuvent parler librement de leur vie scolaire, de leurs enjeux, de ce qui les motive ou les inquiète.
- Inspirer des initiatives concrètes à proposer au CED, enracinées dans les vrais besoins et idées des élèves.
- Amener de l’information actuelle et branché sur les élèves au CED dans le but d’influencer les politiques de gouverne du DSFS.

Pourquoi ce projet est nécessaire

Il est difficile de représenter efficacement les élèves du DSFS si je ne connais pas leurs besoins réels, leurs aspirations et les défis qu'ils vivent au quotidien. Ce projet me permettra de créer un lien direct, sincère et durable avec eux, et d'amener au conseil des points de vue issus du terrain, pour guider les décisions de manière plus éclairée et pertinente.

Déroulement proposé

Je souhaite visiter les écoles secondaires (et potentiellement quelques écoles primaires) du district, en consacrant une demi-journée par école.

Exemple du déroulement d'une journée :

- Accueil des élèves et mis en contexte (9h00 – 9h15)
- Cercle de discussion #1 : ce qui brille à votre école (9h15 – 9h45)
- Mur d'idée (9h45 – 10h15)
- Pause amicale (10h15 – 10h25)
- Cercle de discussion #2 (10h25 – 10h55)
- Cercle de discussion #3 (10h55 – 11h25)
- Clôture et remerciements (11h25 – 11h50)
- Départ et discussion informel (11h50 – 12h00)

(Vous pouvez voir, en pièce jointe, l'horaire détaillé)

Soutien demandé

Pour assurer la réussite du projet, j'aurais besoin du soutien du CED et des partenaires scolaires sur les éléments suivants :

- Appui officiel du conseil de l'éducation pour légitimer la démarche auprès des directions d'école
- Collaboration des directions d'école pour organiser les rencontres et identifier les élèves participants
- Participation d'enseignants ou d'adultes de confiance pour accompagner les groupes et soutenir les échanges
- Mise à disposition d'un local calme et accueillant pour tenir les rencontres

Étapes à venir

1. Présenter officiellement le projet au CED pour approbation
2. Élaborer un plan logistique détaillé (formulaire de consentement, horaire, matériels, etc.)
3. Sélectionner les écoles à visiter

4. Contacter les directions d'école ciblées pour leur proposer la démarche
5. Fixer les dates de visite
6. Identifier les groupes d'élèves participants dans chaque école
7. Finaliser les préparatifs pour chaque journée de rencontre

Conclusion

Ce projet me permettra de me rapprocher des élèves, d'entendre leur voix réelle et d'amener au Conseil de l'éducation des perspectives éclairées et concrètes. En allant à leur rencontre, je pourrai mieux comprendre leurs réalités, et ainsi assumer pleinement mon rôle d'élève conseillère.

Je vous remercie de prendre cette proposition en considération. Je suis convaincue que cette démarche contribuera à renforcer le lien entre le CED et la jeunesse du DSFS, et à favoriser des décisions plus inclusives, humaines et porteuses d'avenir.

Plan d'une demi-journée de tournée dans une école

Durée : 9 h à 12 h

Lieu : À déterminer (selon l'école visitée)

9 h 00 – 9 h 15 | Accueil et mise en contexte

Objectif : Créer un climat de confiance dès le départ et expliquer le but de la rencontre.

Activités :

- Accueil chaleureux des élèves participants
- Présentation personnelle et de mon rôle d'élève conseillère au sein du CED
- Explication du déroulement de la matinée
- Rappel que cet espace est sécuritaire, sans jugement, et que leur voix compte réellement

9 h 15 – 9 h 45 | Cercle de discussion #1 : Ce qui brille dans votre école

Objectif : Briser la glace et mettre l'accent sur les forces et les fiertés de l'école.

Questions suggérées :

- Quel aspect de votre école la rend unique ?
- Quels sont vos rêves ou idées pour cette école ?
- Qu'est-ce qui vous rend fiers d'en faire partie ?
- Qu'est-ce qui fonctionne particulièrement bien ici, selon vous ?

9 h 45 – 10 h 15 | Le mur d'idées

Objectif : Donner une forme visuelle aux perceptions des élèves : ce qu'ils veulent garder, améliorer ou rêver pour leur école.

Activité :

- Chaque élève reçoit 3 Post-it de couleurs différentes :
 - Vert : Ce que j'aime et veux garder dans mon école
 - Jaune : Ce qui devrait être amélioré ou changé
 - Rose : Quel genre de projets aimeraient-tu voir dans ton école
- Affichage collectif sur un tableau ou un mur
- Lecture à voix haute de certaines idées, suivie d'une mini-discussion en groupe

Matériel requis : Post-it (vert, jaune, rose), marqueurs et espace d'affichage

10 h 15 – 10 h 25 | Pause amicale

Objectif : Offrir un moment de détente pour encourager les échanges informels.

Activités :

- Temps pour collations
- Discussion libre entre les participants
- Pause pour aller à la salle de bain ou remplir sa bouteille d'eau

10 h 25 – 10 h 55 | Cercle de discussion #2 : Les enjeux

Objectif : Permettre aux élèves d'exprimer les réalités plus difficiles de leur milieu scolaire.

Questions suggérées :

- Selon vous, quels sont les plus grands défis dans votre école ?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?
- Qu'est-ce qui ne fonctionne pas, selon vous ?
- Si vous pouviez changer une chose demain matin, ça serait quoi ?

10 h 55 – 11 h 25 | Cercle de discussion #3 : vie carrière

Objectif : Encourager les élèves à réfléchir aux améliorations qu'ils souhaitent voir en matière de vie et d'orientation professionnelle dans leur école.

Activité :

- Qu'est-ce qui vous manque présentement pour mieux vous préparer à la vie après l'école ?
- Si on organisait une journée "découverte de carrière", qu'aimeriez-vous y voir ou y faire ?
- Si tu pouvais donner un conseil à ton école pour aider les jeunes à mieux se préparer à leur avenir, ce serait quoi ?

11 h 25 – 11 h 50 | Clôture et remerciements

Objectif : Conclure la rencontre avec reconnaissance et récolter du feedback.

Activité :

- Question finale : Y a-t-il un message que vous aimeriez que je transmette au Conseil de l'éducation ?
- Remerciements sincères pour leur temps et leur ouverture
- Distribution de mes coordonnées pour rester en contact
- Envoi ou partage d'un court formulaire (Forms) pour recueillir des commentaires supplémentaires

11 h 50 – 12 h 00 | Départs et discussions informelles

Objectif : Terminer la journée sur une note positive et rester disponible pour les élèves qui souhaitent discuter davantage.

Activité :

- Discussions libres avec les élèves qui souhaitent rester parler
- Prendre une photo de groupe
- Possibilité de faire une petite visite de l'école si le temps le permet
- Remerciement à l'école hôte et à l'équipe éducative

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

10.2 Congrès et AGA de la FNCSF 2025 (retour)

Mise en contexte

Le président fera un retour sur le congrès et l'AGA de la FNCSF qui se sont déroulés à Kelowna, Colombie-Britannique du 14 au 17 octobre 2025.

Documentation

Aucune

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

11. Affaires nouvelles

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le 10 décembre 2025, à l'école Louis-J.-Robichaud de Shédiac. Veuillez noter que l'heure de la rencontre a été modifiée. La réunion débutera à 17 h.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

133^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 novembre 2025

13. Levée de la séance